

INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
FFHANDBALL



LE **GUIDE** DES **FORMATIONS** ÉDITION 2017-2018

QUELQUES ABRÉVIATIONS

ADS	Agent de développement sportif
BPJEPS	Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
CCA	Commission centrale d'arbitrage
CIF	Congés individuel de formation
CPA	Compte personnel d'activité
CPF	Compte personnel de formation
CREPS	Centre régional d'éducation populaire et du sport
CTF	Conseiller technique fédéral
CTN	Conseiller technique national
CTS	Conseiller technique sportif
DDCS	Direction départementale de la cohésion sociale
DEJEPS	Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
DESJEPS	Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DTN	Direction technique nationale
FPC	Formation professionnelle continue
FPSP	Fond pour la sécurisation des parcours professionnels
EFA	Entraîneur fédéral adultes
EFE	Entraîneur fédéral enfants
EFJ	Entraîneur fédéral jeunes
EIR	Entraîneur interrégional
EN	Entraîneur national
ETD	Équipe technique départementale
ETR	Équipe technique régionale
FPC	Formation professionnelle continue
IFFE	Institut fédéral de formation et de l'emploi
INSEP	Institut national du sport, de l'expertise et de la performance
JA	Juge-arbitre
LFH	Ligue féminine de handball
LNH	Ligue nationale de handball
OF	Organisme de formation
OFT	Organisme de formation territorial
OPCA	Organisme paritaire collecteur agréé
PF	Plan de formation
PFF	Projet de formation fédéral
PPF	Projet de performance fédéral

Éditorial

En année post-olympique, les organisations sportives en profitent pour se donner du temps pour lancer de nouveaux projets qui nécessitent réflexion, mise en œuvre et accompagnement pour les mener à bien.

C'est le cas naturellement du projet de performance fédéral (PPF), projet phare du renouvellement des élites qui, je l'espère, permettra à notre fédération de continuer à performer sur la scène internationale.

Mais ce projet, à l'instar des autres d'ailleurs (je pense à tous les projets qui portent sur le développement des pratiques), ne peut réussir que si la formation de l'encadrement du handball (dirigeants, bénévoles et professionnels) est anticipée et proactive.

L'Institut fédéral de formation et de l'emploi (IFFE) est dans cet état d'esprit, l'IFFE et, plus largement, celles et ceux qui y sont associés (élus et professionnels), poursuit sa réflexion portant sur une nouvelle architecture des formations et, parallèlement, continue son développement.

C'est ainsi que sont inscrits notamment au programme à venir :

— les colloques et formation professionnelle continue (FPC) dédiés aux responsables des pôles, des sites d'excellence ou d'accession ou de CFCP pour la mise en place des nouveaux projets de performance fédéraux masculins et féminins ;

— la mise en place des travaux pour la construction de la nouvelle architecture des formations ;

— l'accompagnement des nouveaux territoires avec notamment :

- les formations professionnelles continues des responsables d'organismes de formation territoriaux (OFT) et relatives aux métiers de la formation,*
- les habilitations territoriales relatives au déploiement de nouvelles formations pour l'arbitrage (école d'arbitrage...), le développement des nouvelles pratiques (BabyHand, Hand à 4...).*

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison 2017-2018.



Michel GODARD
Secrétaire général adjoint
de la FFHandball, en charge de l'IFFE

Sommaire

- 6 Présentation de l'Institut fédéral de formation et de l'emploi
- 8 Présentation du *Guide des formations*

ENCADREMENT SPORTIF

- 12 Itinéraires existants
- 13 Architecture des diplômes fédéraux et d'État

Diplômes fédéraux

Filière « performance et entraînement »

- 16 Entraîneur interrégional de handball, mention enfants
- 18 Entraîneur interrégional de handball, mention jeunes
- 20 Entraîneur interrégional de handball, mention adultes
- 22 Entraîneur fédéral de handball, mention enfants
- 24 Entraîneur fédéral de handball, mention jeunes
- 26 Entraîneur fédéral de handball, mention adultes
- 28 Master coach

Filière « animation et développement »

- 30 Animateur Handensemble
- 32 Animateur Handfit
- 34 Coach Handfit
- 36 BabyHand (FPC)
- 37 Animateur BabyHand

Diplômes d'État

- 38 BPJEPS spécialité « sports collectifs », mention « handball »
- 40 DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif », mention « handball »
- 42 DESJEPS spécialité « performance sportive », mention « handball »
- 44 DESJEPS mention « directeur de structure et de projet »

Formations professionnelles continues (FPC)

- 46 Entraîneurs professionnels Lidl Starligue, LFH et Proligue
- 48 Responsables de site d'excellence masculin
- 49 Responsables de CFCP masculin
- 50 Responsables de site d'excellence féminin
- 51 Responsables de pôle espoirs et site d'accession féminins
- 52 Responsables préparation physique pôles espoir féminins
- 53 Responsables gardiennes de but pôles espoir féminins
- 54 Facteurs-clés de la performance
- 55 Entraînement et performance du joueur en sélection jeune
- 56 Cadres techniques d'État
- 57 Recyclages des entraîneurs interrégionaux

- 58 Rendez-vous Georges-Petit
- 59 Rencontres Guy-Otternaud
- 60 École internationale des entraîneurs

FORMATEURS ET RESPONSABLES FORMATION

- 62 Responsable d'organisme de formation
- 64 Coordonnateur de formation
- 66 Formateur

JUGES-ARBITRES ET JUGES

- 70 Juge-arbitre de handball, groupe 4
- 72 Juge-arbitre de handball, groupe 3
- 74 Juge-arbitre de handball, groupe 2
- 75 Juge-arbitre de handball, groupe 1
- 76 Juge délégué fédéral
- 77 Juge délégué technique
- 78 Juge superviseur national

DIRIGEANTS

- 82 Accès aux responsabilités : « Réussir au féminin »
- 84 Référent QVP / ZRR
- 85 Référent tuteur service civique

PRÉPARATION À LA RECONVERSION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

- 88 Accompagnement à la préparation du DESJEPS « performance sportive », mention handball

ENCADREMENT MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

- 92 Service santé des équipes de France

ANNEXES

- 96 Financements de la formation professionnelle continue
- 104 Tableaux des tarifs des formations
- 107 Conditions générales de vente
- 109 Responsables et référents IFFE

Présentation de l'IFFE

La FFHandball délivre des diplômes, certifications, et qualifications nécessaires à l'encadrement de la pratique du handball dans divers domaines notamment sportif, arbitral et formateur. Les cartes fédérales attribuées aux titulaires permettent de les attester.

En amont et en appui, elle dispense des formations notamment professionnelles en tant qu'organisme dispensateur de formations professionnelles continues agréé depuis 1994. À ce titre, elle peut recevoir des fonds de divers financeurs de la formation professionnelle (OPCA, conseils régionaux, Pôle emploi, fonds européens...).

D'un service de formation intégré au sein de la Fédération, notamment de la direction technique nationale, la FFHandball a mis en place depuis le 1^{er} septembre 2014 l'Institut fédéral de formation et de l'emploi (IFFE).

L'IFFE a pour mission de **promouvoir, développer** et **structurer** l'ensemble du dispositif FFHandball de formation et de professionnalisation pour 7 catégories de publics identifiés (bénévoles, salariés...) :

- l'encadrement technique et sportif (du débutant, loisir, jusqu'au haut niveau)
- les arbitres, les jeunes arbitres et leurs formateurs
- les dirigeants associatifs bénévoles et professionnels
- le personnel de la FFHandball et des territoires
- l'encadrement médical et paramédical
- les sportifs de haut niveau et en reconversion
- les formateurs de l'ensemble des secteurs de formation

Les grands objectifs posés par l'Institut sont :

- **rassembler, fédérer** et **associer** tous les acteurs et les champs de la formation,
- **élaborer** et **proposer** une **offre globale de formation** lisible et efficiente répondant aux différents besoins et demandes,
- **se mettre en réseau** et **accompagner** les organismes de formation territoriaux afin de développer une complémentarité de l'offre, cohérente, répondant à la fois aux besoins nationaux et territoriaux identifiés.

L'IFFE EN QUELQUES CHIFFRES ANNUELS

2 500 stagiaires participant aux formations et regroupements (colloques, séminaires...)

3 000 apprenants inscrits en FOAD

70 000 heures stagiaires dispensées

200 formateurs ou intervenants mobilisés

2 millions € de budget agrégé

L'IFFE s'appuie sur :

- un conseil pédagogique, un conseil de gestion,
- des responsables pédagogiques et des formateurs dédiés par public et secteur,
- un service administratif et financier gestionnaire,
- des locaux dédiés à Gentilly (94)
- une plateforme d'inscription en ligne aux formations
- une plateforme de formation ouverte à distance « Campus des handballeurs »
- une revue pédagogique *Approches du handball*
- un observatoire de l'emploi et des pratiques

Ce présent guide des formations FFHandball 2017-2018 regroupe l'ensemble des offres de formation fédérales qui sont déclinées au niveau national par l'IFFE par public.



Les salles de formation de l'IFFE et les espaces d'accueil dédiés aux stagiaires sur le site de Gentilly (94)

Présentation du guide des formations

1. COMMENT TROUVER UNE FORMATION ?

Les formations répertoriées dans le présent guide sont identifiées par public. Il est disponible sur le site internet fédéral dans l'espace formation : <http://www.ff-handball.org/formation/guide-des-formations.html>.

L'offre est également diffusée via une fiche formation par emailing directement aux clubs, comités et ligues, membres de la DTN, CTS, CTS, CTF et chargés de développement territoriaux sur l'adresse renseignée dans GestHand.

Chaque fiche formation présente :

- les publics visés avec les prérequis,
- les objectifs/compétences visées et contenus pédagogiques,
- les conditions d'évaluation et de certification (s'il y a),
- les conditions d'organisation de la formation avec :
 - les différents modules/sessions en centre de formation
 - les parcours FOAD
 - les stages en alternance, en structure ou sur une épreuve (en autonomie ou tutoré)
- les tarifs associés :
 - frais de formation (pédagogique et administratif) selon le profil du stagiaire (salarié ou bénévole)
 - frais annexes (restauration et hébergement)
 - les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire (sauf si exception précisée)
- le nombre de places ouvertes,
- les dates limites d'inscription,
- les contacts administratifs ou pédagogiques.

2. COMMENT S'Y INSCRIRE ?

Les stagiaires effectuent une pré-inscription auprès de l'IFFE (voir le tutoriel : <http://ffhb.formation.sportteef.com/Files/Applications/98304/EditorResources/Aurorepiot/TUTORIEL%20%E2%80%93%20S%E2%80%99INSCRIRE%20A%20UNE%20FORMATIONV3.pdf>) en retournant le formulaire prévu à cet effet en sélectionnant la formation choisie :

<http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html>

Après vérification du profil du stagiaire et de sa licence fédérale, le stagiaire reçoit par mail un certain nombre de documents à renseigner ou à fournir concernant son parcours de formation et professionnel (avec notamment l'avis du CTS territorial sollicité par l'IFFE) et pour le paiement de la formation en précisant notamment le(s) susceptible(s) financement(s) mobilisé(s) sur justificatif(s).

...présentation du guide des formations

Une fois ces documents reçus par l'IFFE, l'inscription à la formation est enregistrée. Le stagiaire (et employeur si salarié) reçoit directement par mail la convention (ou contrat si inscription individuelle) de formation précisant les différentes conditions administratives et financières (à retourner signée), le règlement intérieur, ainsi que la facture référente (à régler par chèque).

Une fois l'inscription définitivement validée, le stagiaire reçoit une convocation à chaque module ou session avec le planning afférent. Le candidat s'engage à participer à la totalité du stage.

3. COMMENT LA FINANCER ?

Différents dispositifs de financement existent selon le profil et le statut du stagiaire.

Ils sont répertoriés et identifiés dans la rubrique en annexe du guide : « Financements de la formation professionnelle continue (FPC) ».





Visionnez l'ÉCOLE INTERNATIONALE DES ENTRAÎNEURS 2017 ...en streaming!

9 séances

(4h30 de vidéo en français ou en anglais)

ou

11 conférences

(11h de vidéo en français ou en anglais)

= 10 €

disponible
pendant 1 mois
après l'achat

<http://ffhb.formation.sportteef.com>



FORMATIONS

ENCADREMENT SPORTIF



Itinéraires existants

VOTRE OBJECTIF :	
devenir entraîneur bénévole ou se perfectionner dans cette activité	devenir entraîneur professionnel
POUR Y PARVENIR :	
obtenir un diplôme fédéral	obtenir un diplôme d'État

VOTRE SITUATION ACTUELLE PEUT SE DÉTERMINER PAR :		
votre niveau de qualification (possibilité de positionnement par la validation d'acquis de l'expérience *)	l'équipe que vous entraînez	votre niveau d'implication en formation de cadres
POUR L'AMÉLIORER :		
formation professionnelle continue	autres formations	

* Pour la validation d'acquis de l'expérience, contactez le CTS de votre ligue.

Architecture des diplômes fédéraux

L'offre de formation fédérale est destinée à développer les compétences des animateurs et entraîneurs des clubs et à qualifier l'encadrement du handball.

Parcours de formation pour obtenir
un diplôme fédéral d'entraîneur

RESPONSABILITÉ	DIPLOME	DURÉE
ETR	Animateur de handball	120 h
	· accompagnateur d'équipe	20 h
	· animateur de handball	100 h
ETR	Entraîneur régional de handball	120 h
FFHandball IFFE	Entraîneur interrégional de handball mention enfants, jeunes ou adultes	120 h
FFHandball IFFE	Entraîneur fédéral de handball mention enfants, jeunes ou adultes	160 h
EHF	Master coach	40 h

Parcours de formation pour obtenir
un diplôme fédéral d'animateur Handensemble

RESPONSABILITÉ	DIPLOME	DURÉE
ETR	Animateur de handball	120 h
	· accompagnateur d'équipe	20 h
	· animateur de handball	100 h
IFFE	Animateur Handensemble	60 h
	· module initial	20 h
	· module pédagogique	30 h
	· alternance (FOAD, structure)	10 h

Parcours de formation pour obtenir un **diplôme fédéral de coach Handfit**

RESPONSABILITÉ	DIPLÔME	DURÉE
ETR	Animateur de handball	120 h
	· Accompagnateur d'équipe	20 h
	· Animateur de handball	100 h
IFFE	Coach Handfit	120 h
	· Animateur Handfit	50 h
	· Coach Handfit	70 h

Parcours de formation pour obtenir un **diplôme fédéral d'animateur BabyHand**

RESPONSABILITÉ	DIPLÔME	DURÉE
ETR	Animateur de handball	120 h
	· Accompagnateur d'équipe	20 h
	· Animateur de handball	100 h
OFT habilité par l'IFFE	Animateur BabyHand	35 h
	· Alternance en structure	à déterminer

Architecture des diplômes d'État

Parcours de formation pour obtenir un diplôme d'État

MÉTIER	DIPLÔME	LIEU
· Animateur en club, comité ou ligue · Chargés du développement de la pratique du handball	BPJEPS : brevet professionnel spécialité sports collectifs, mention handball Formation de niveau 4 (bac) Volume de formation : 1 200 h	voir fiche BPJEPS
· Entraîneur dont l'équipe évolue en championnat de France · Responsable d'un pôle d'un centre de formation · Conseiller technique fédéral	DEJEPS : diplôme d'État spécialité perfectionnement sportif, mention handball Diplôme de niveau 3 (bac + 2) Volume de formation : 1 200 heures	6 centres habilités voir fiche DEJEPS
· Entraîneur dont l'équipe évolue en LNH, LFH ou ProD2 · Directeur technique de Club · Manager général	DESJEPS : diplôme d'État supérieur spécialité performance sportive, mention handball Diplôme de niveau 2 (bac +3) Volume de formation : 1 200 heures En alternance sur 18 mois	Paris, INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance)

NB 1 : Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, les titulaires d'un diplôme d'État, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification.

NB 2 : Les diplômes d'État permettent d'accéder aux concours de la filière sportive de la fonction publique d'État (professorat de sport) ou de la fonction publique territoriale (opérateur, éducateur et/ou conseiller des activités physiques et sportives).

PUBLIC VISÉ	Entraîneurs qui souhaitent progresser dans l'entraînement d'enfants de moins de 12 ans
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Être titulaire du diplôme d'entraîneur régional · Entraîner régulièrement une équipe d'enfants de – de 12 ans · Avis du conseiller technique sportif (CTS) local
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Concevoir et animer des séances d'entraînements et utiliser différents types de situation favorisant la transformation du joueur · Encadrer une équipe lors de rencontres en respectant les visées de la formation · Établir un diagnostic de son groupe · Proposer un projet de formation adapté au public · Conduire des actions de développement et de formation
CONTENUS	· Formes de travail et caractéristiques de la séance d'entraînement · Processus d'apprentissage et modes d'intervention pédagogiques · Caractéristiques du public ciblé (psychologiques, morphologiques, physiologiques) · Formes et modes de jeu du jeune joueur · Modes de managérat · Méthodologie de projet et dispositifs d'intervention en milieu scolaire · Contenus de formation (jeunes arbitres, animateur et entraîneur régional)
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels · Débats et échanges · Mises en situation
ÉVALUATION	Le candidat doit : – suivre les 2 ou 3 modules de formation (selon la session A ou B) – produire un document en lien avec l'activité en club – satisfaire aux exigences d'animation de séances visant la transformation du joueur
CERTIFICATION / CARTE	· Attestation de formation · Obtention de la carte d'entraîneur interrégional mention « enfants » (validité 5 ans) · Renouvellement de la carte en participant à une circonstance de formation « Recyclage »

...entraîneur interrégional mention enfants

RESPONSABLES	• Session A : Max Giagheddu (CTS Corse) • Session B : Jérôme Briois (CTS Nouvelle-Aquitaine)
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	• En centre de formation : 2 modules de 35 h (ou 2 de 30 h et 1 de 20 h) • En alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 50 h (ou 40 h si 3 modules) Total : 120 h
DATES ET LIEUX (1 session au choix)	• Session A - Module 1 : 20-23 novembre 2017 à Chambéry - Module 2 : mars 2018, lieu à déterminer - Module 3 : 14-17 mai 2018 à Istres • Session B - Module 1 : 6-9 décembre 2017 à Poitiers - Module 2 : 21-24 mars 2018 à Orléans
TARIFS	• Frais de formation (en centre) : salariés 900 €, bénévoles 490 € • Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Unifformation</i>
EFFECTIFS	12 personnes / module
INSCRIPTIONS	Dates limites d'inscription : • Session A : 20 octobre 2017 • Session B : 6 novembre 2017 Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), ml.manijean@ffhandball.net • Session A : Max Giagheddu (PÉDA), mgiagheddu@aol.com • Session B : Jérôme Briois (PÉDA), jerome.briois@orange.fr

PUBLIC VISÉ	Entraîneurs qui souhaitent progresser dans l'entraînement de jeunes adolescents
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Être titulaire du diplôme d'entraîneur régional · Entraîner régulièrement une équipe de jeunes joueurs (adolescents) · Avis du conseiller technique sportif (CTS) local
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Évaluer les besoins des joueurs en fonction des formes et des modes de jeu · Construire et animer des séances qui permettent de répondre aux besoins en formation des joueurs pour passer d'un mode de jeu à l'autre · Adapter les interventions aux spécificités du public encadré · Associer la compétition aux objectifs de formation · Construire et organiser un projet pour l'équipe dans le cadre du club
CONTENUS	· Caractéristiques de la tranche d'âge concernée · Outils et méthodologie d'observation du jeu et du joueur · Fondamentaux du jeu de la tranche d'âge · Méthodologie de l'entraînement et de l'apprentissage · Gestion d'une équipe et dynamique de groupe · Politique fédérale de détection et parcours d'excellence sportive · Techniques d'animation et outils de communication
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels · Débats et échanges · Mises en situation
ÉVALUATION	Le candidat doit : – suivre les 2 ou 3 modules de formation (selon la zone) – produire un document en lien avec l'activité en club – animer une séance et suivre un entretien
CERTIFICATION / CARTE	· Attestation de formation · Obtention de la carte d'entraîneur interrégional mention « jeunes » (validité 5 ans) · Renouvellement de la carte en participant à une circonstance de formation « Recyclage »
RESPONSABLES	· Session A : Frédéric Demangeon (CTS Grand-Est) · Session B : Frank Cadei (CTS Auvergne Rhône-Alpes) · Session C : Jean-Christophe Knockaert (CTS Pays de la Loire) · Session D : Stéphane Nicol (CTS Centre Val-de-Loire) · Antilles (Guadeloupe, Martinique, Guyane) : Francis Malinur (CTS Guadeloupe), responsables zone Antilles et Guy Petitgirard (entraîneur national) · Océan indien (La Réunion, Mayotte) : Frédéric Valliamée (CTS Réunion), Guy Petitgirard (entraîneur national) et Max Giagheddu (CTS Corse) · Nouvelle-Calédonie : Olivia Vaitanaki et Guy Petitgirard (entraîneur national)

...entraîneur interrégional mention jeunes

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	- En centre de formation : 2 modules de 35 h (ou 2 de 30 h et 1 de 20 h) - En alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 50 h (ou 40 h si 3 modules) Total : 120 h
DATES ET LIEUX (1 session au choix)	- Session A - Module 1 : 13-17 novembre 2017 à Besançon - Module 2 : 14-18 mai 2018 à Strasbourg - Session B - Module 1 : 20-23 novembre 2017 à Chambéry - Module 2 : mars 2018 lieu à déterminer - Module 3 : 14-17 mai 2018 à Istres - Session C - Module 1 : 11-15 décembre 2017 à Dunkerque - Module 2 : 16-20 avril 2018 à Rennes - Session D - Module 1 : 27 novembre-1er décembre 2017 à Bourges - Module 2 : 5-9 mars 2018 à Limoges - Antilles (Guyane, Martinique, Guadeloupe) : à déterminer - Océan indien (La Réunion, Mayotte) : 16-20 octobre 2017 à la Réunion - Nouvelle-Calédonie : à déterminer
TARIFS	- Frais de formation (en centre) : salariés 900 €, bénévoles 490 € - Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation
EFFECTIFS	12 personnes / module
INSCRIPTIONS	Dates limites d'inscription : - Session A : 20 octobre 2017 - Session B : 11 novembre 2017 - Session C : 27 octobre 2017 - Session D : 13 octobre 2017 Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), ml.manijean@ffhandball.net - Session A : Frédéric Demangeon (PÉDA), fred.demangeon@free.fr - Session B : Franck Cadei (PÉDA), franck.cadei@wanadoo.fr - Session C : Jean-Christophe Knockaert (PÉDA), knockaertjc@gmail.com - Session D : Stéphane Nicol (PÉDA), stephane.nicol@outlook.fr - Antilles et Océan indien : Guy Petitgirard, (PÉDA) g.petitgirard@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Entraîneurs qui souhaitent progresser dans l'entraînement d'un public d'adultes
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Être titulaire du diplôme d'entraîneur régional · Entraîner régulièrement une équipe d'adultes · Avis du conseiller technique sportif (CTS) local
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Créer et entretenir une dynamique de groupe · Concevoir, conduire et évaluer un projet de jeu · Préparer, mettre en place, animer et dynamiser des séances · Manager une équipe en compétition · Initier et accompagner le projet de son club
CONTENUS	· Modes de fonctionnement d'une équipe · Relation entraîneur-entraîné(e) · Outils d'évaluation permettant de situer une prestation individuelle et/ou collective · Fondamentaux du jeu et la dialectique attaque-défense · Éléments de base de la préparation physique et de la planification · Modes de transmission pédagogiques pour une séance · Bases de communication et de managérat liées au public adulte · Méthodologie de construction de projet
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels · Débats et échanges · Mises en situation
ÉVALUATION	Le candidat doit : – suivre les 2 ou 3 modules de formation (selon la session A, B, C ou D) – produire un document en lien avec l'activité en club – animer une séance et suivre un entretien
CERTIFICATION / CARTE	· Attestation de formation · Obtention de la carte d'entraîneur interrégional mention « adultes » (validité 5 ans) · Renouvellement de la carte en participant à une circonstance de formation « Recyclage »
RESPONSABLES	· Session A : Daniel Deherme (CTS Île-de-France) · Session B : Sylvain Brosse (CTS Grand-Est) · Session C : Patrick Teyssier (CTS Occitanie) · Session D : Dominique Verdon (CTS Île-de-France)

...entraîneur interrégional mention adultes

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	· En centre de formation : 2 modules de 35 h · En alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 50 h (ou 40 h si 3 modules) Total : 120 h
DATES ET LIEUX (1 session au choix)	· Session A - Module 1 : 18-22 décembre 2017 à Bordeaux - Module 2 : 10-13 avril 2018 à Bordeaux · Session B - Module 1 : 12-17 novembre 2017 à Strasbourg - Module 2 : 14-18 mai 2018 à Nancy · Session C - Module 1 : 20-23 novembre 2017 à Montpellier - Module 2 : 13-14 janvier 2018 à Nîmes - Module 3 : 9-13 avril 2018 à Montpellier · Session D - Module 1 : 18-22 décembre 2017 à Torcy - Module 2 : 4-6 juin 2018 à Torcy
TARIFS	· Frais de formation (en centre) : salariés 900 €, bénévoles 490 € · Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
EFFECTIFS	12 personnes / module
INSCRIPTIONS	Dates limites d'inscription : · Session A : 13 octobre 2017 · Session B : 13 octobre 2017 · Session C : 13 octobre 2017 · Session D : à déterminer Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), ml.manijean@ffhandball.net · Session A : Daniel Deherme (PÉDA), deherme@me.com3 · Session B : Sylvain Brosse (PÉDA), sylvainbrosse.llhb@wanadoo.fr · Session C : Patrick Teyssier (PÉDA), p.teyssier@llrhb.org · Session D : Dominique Verdon, dominiqueverdon@orange.fr

PUBLIC VISÉ	· Entraîneurs du public spécifié souhaitant développer une expertise en formation initiale · Enseignants intéressés par la formation des jeunes joueurs et joueuses
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Être titulaire du diplôme d'entraîneur interrégional mention « enfants » ou « jeunes » dans le cadre d'une certification · Encadrer des enfants ou adolescents en club ou intervenir dans la formation de cadres · Avis du conseiller technique sportif (CTS) local
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Concevoir et mettre en place un projet de formation pour les jeunes joueurs · Mettre en œuvre les options fédérales en matière de formation initiale · Analyser et évaluer les acquisitions des joueurs en situant les effets de l'entraînement à court et long terme · Manager une équipe en utilisant la compétition comme outil de formation · Conduire et animer un projet de formation initiale pour son club
CONTENUS	· Caractéristiques et spécificités de la tranche d'âge concernée · Options fédérales en matière de formation initiale du joueur · Principes d'entraînement des jeunes joueurs et joueuses · Filière d'accès au haut niveau et parcours d'excellence sportive (PPF) · Continuum de formation initiale · Modes et outils d'interventions de l'entraîneur
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels · Débats et échanges · Mises en situation
ÉVALUATION	Le candidat doit : – suivre 3 modules de formation (1 module / an) sur une durée de 5 ans, les modules FOAD et le stage tutoré – proposer une production à destination des outils de la FFHandball : <i>Approches du Handball</i>, <i>Anim'hand</i> ou <i>Campus des handballeurs</i> – animer une séance lors d'une école d'entraîneurs
CERTIFICATION / CARTE	· Attestation de formation · Obtention de la carte d'entraîneur fédéral mention « enfants » (validité 5 ans) · Renouvellement de la carte en participant à une circonstance de formation « Recyclage »



(© FFHandball / S. Pillaud)

RESPONSABLE	Max Giagheddu (CTS Corse)
FORMATEURS	Max Esposito, Max Giagheddu, John Komar, Grégory Belhoste, Olivier Weber
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	· En centre de formation : 3 modules de 35 h (1 module par an) · En alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 55 h Total : 160 h (sur 3 ans)
DATES ET LIEU	23-27 août 2018 à Toulouse
TARIFS	· Frais de formation (en centre + FOAD) : salariés 1 365 €, bénévoles 840 € soit, par module : 455 € (salarié) et 280 € (bénévole) · Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformalion</i>
EFFECTIFS	30 personnes
INSCRIPTIONS	Date limite d'inscription : 15 juin 2018 Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	· Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), ml.manijean@ffhandball.net · Max Giagheddu (PÉDA), mgiagheddu@aol.com

PUBLIC VISÉ	· Entraîneur souhaitant encadrer un pôle espoir ou un centre de formation de club, d'une sélection départementale ou régionale ; de la filière jeune d'un club · Entraîneur d'une équipe évoluant au niveau national en - de 18 ans · Professeur d'une section sportive
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Être titulaire du diplôme d'entraîneur interrégional mention « jeunes » · Être en situation d'entraînement intensif et/ou impliqué dans le renouvellement des élites · Avis du conseiller technique sportif (CTS) local
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Évaluer les besoins des joueurs au regard de leur potentiel pour le haut niveau · Mobiliser et mettre en œuvre une méthodologie d'entraînement perfectionnement · Construire et animer des séances qui répondent aux exigences de performance · Manager en compétition de façon à améliorer le rendement du joueur et de l'équipe · Coordonner une équipe technique et un projet de formation de jeunes joueurs
CONTENUS	· Principes, techniques et modes de jeu adaptés au public concerné pour la performance · Processus et continuum d'apprentissage – méthodologie de planification d'entraînement · Relation entraîneur / entraîné · Management d'équipe (techniques d'animation, conduite d'entretien, gestion de groupe) · Politique fédérale autour de la formation du joueur, détection et PPF · Préparation physique adaptée au public
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels · Débats et échanges · Mises en situation
ÉVALUATION	Le candidat doit suivre les 4 modules de formation, modules FOAD et stage tutoré. L'évaluation se déroule dans la structure du candidat, où il doit : – présenter ses travaux de stage – animer une séance et l'argumenter
CERTIFICATION / CARTE	· Attestation de formation · Obtention de la carte d'entraîneur fédéral mention « jeunes » (validité 5 ans) · Renouvellement de la carte en participant à une circonstance de formation « Recyclage »
RESPONSABLE	Max Giagheddu (CTS Corse)



(© FFHandball / S. Pillaud)

FORMATEURS	Éric Calcagnini, Onofre Cuervo, Frédéric Demangeon, Max Giaheddu, Patrick Passemard
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	- En centre de formation : 4 modules de 25 h (120 h) - En FOAD : 40 h - Tutorat individualisé sur structure : 20 heures (pris en charge par la FFHandball) Total : 160 h
DATES ET LIEUX	4 modules en centre de formation : 8-11 janvier 2018 à Chambéry 5-8 mars 2018 (lieu à déterminer) novembre 2018 à Créteil 3-6 décembre 2018 à Montpellier
TARIFS	- Frais de formation (en centre + FOAD) : salariés 1 820 €, bénévoles 1 120 € soit - par module en centre : salariés 325 €, bénévoles 200 € - pour la FOAD : salariés 520 €, bénévoles 320 € - Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformalion
EFFECTIFS	12 personnes maximum
INSCRIPTIONS	Date limite d'inscription : 30 novembre 2017 Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	- Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), ml.manijean@ffhandball.net - Max Giagheddu (PÉDA), mgiagheddu@aol.com

PUBLIC VISÉ	· Entraîneur souhaitant encadrer une équipe évoluant en championnat de France (LNH, LFH, D2F, N1M et N1F) ou entraîneur professionnel potentiel · Entraîneur ayant un projet vers le concours de professorat de sport ou de conseiller des APS
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Être titulaire du diplôme d'entraîneur interrégional mention « adultes » · Entraîner un collectif professionnel et/ou au quotidien un groupe d'adultes · Avis du conseiller technique sportif (CTS) local
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Diriger des entraînements avec un public de joueurs professionnels · Mobiliser et mettre en œuvre une méthodologie d'entraînement performance · Manager une équipe de joueurs professionnels et son équipe d'encadrement · Manager en compétition dans une recherche d'efficacité immédiate · Conduire un projet technique de club et assurer des actions de formation de cadres
CONTENUS	· Pratique du handball au plus haut niveau international · Critères d'une séance de performance et optimisation de l'entraînement à ce niveau · Jeu au poste, analyse du jeu et des joueurs, facteurs déterminants du projet de jeu · Filières énergétiques, renforcement musculaire, principes diététiques et nutritionnels · Principe de planification en cycles, protocoles de préparation d'une rencontre · Management d'une équipe, d'un projet et de la performance · Composition, recrutement et renouvellement d'un collectif (filières, méthodes, outils...) · Techniques de communication et méthodologie de projet
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels · Débats et échanges · Mises en situation
ÉVALUATION	Le candidat doit : – suivre les 3 modules de formation, modules FOAD et stage international et stage tutoré – proposer une production (entretien) et animer une séance
CERTIFICATION / CARTE	· Attestation de formation · Obtention de la carte d'entraîneur fédéral mention « adultes » (validité 5 ans) · Renouvellement de la carte en participant à une circonstance de formation « Recyclage »
RESPONSABLE	Jacky Bertholet (CTN)
FORMATEURS	Jacky Bertholet, Daniel Deherme, Guy Petitgirard, Philippe Schlatter



(© FFHandball / S. Pillaud)

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	• En centre de formation : 3 modules de 25 h (75 h) • En FOAD : 30 h • En stage de formation sur épreuve internationale : 25 h • Tutorat individualisé sur structure de haut niveau : 30 h (prise en charge FFHandball) • En alternance (en autonomie dans la structure : production...) : 30 h Total : 160 h
DATES ET LIEUX	3 modules en centre de formation (prévisionnel) : • 5-8 février 2018 à Montpellier • 7-10 mai 2018 à Nantes • 3-6 décembre 2018 à Créteil
TARIFS	• Frais de formation (en centre, FOAD et stage sur épreuve internationale) : salariés 1 680 €, bénévoles 1 050 € soit – par module en centre : salariés 400 €, bénévoles 250 € – pour la FOAD : salariés 480 €, bénévoles 300 € – tutorat pris en charge par la FFHandball • Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformalion</i>
EFFECTIFS	8 à 10 personnes
INSCRIPTIONS	Date limite d'inscription : 30 novembre 2017 Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	• Aurélie Guillaumat (ADMIN), a.guillaumat@ffhandball.net • Guy Petitgirard (PÉDA), g.petitgirard@ffhandball.net • Jacky Bertholet (PÉDA), j.bertholet@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Entraîneur du secteur professionnel Lidl Starligue, Proligue, LFH, D2F-VAP (en voie d'accès au professionnalisme)
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Être titulaire du diplôme DES « performance sportive » mention handball · Être titulaire du diplôme d'entraîneur fédéral mention « adultes »
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Renforcer la coopération en terme de formation d'entraîneurs qualifiés entre les fédérations nationales en Europe signataires de la convention Rinck · Faciliter la circulation des entraîneurs qualifiés au sein des fédérations signataires · Acquérir des compétences d'entraîneur de haut niveau
CONTENUS	· Coaching en compétition · Préparation et gestion d'une équipe de haut niveau · Management et communication de collectif de performance · Recherche et innovation en matière de préparation et gestion de la performance · Développement des compétences de formateur d'entraîneurs
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels · Débats et échanges · Travaux professionnels
ÉVALUATION	Le candidat doit : – suivre le module de formation – produire et présenter un mémoire en anglais sur un sujet handball traitant de performance devant un jury EHF (lecteurs de la commission des méthodes et entraînements de l'EHF)
CERTIFICATION / CARTE	· Attestation de formation · Obtention de la certification « Master Coach » (Catégorie 4 de la convention Rinck)
RESPONSABLE	Paul Landuré (entraîneur national)



FORMATEURS	Formateurs de la DTN FFHandball et lecteurs désignés par l'EHF.
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	à déterminer
DATES ET LIEUX	· 2-6 mai 2018 à Paris, en parallèle de la Coupe de France
TARIFS	· Frais de formation (en centre) : à déterminer · Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
EFFECTIFS	20 personnes
INSCRIPTIONS	Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de formation Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	· Aurélie Guillaumat (ADMIN), a.guillaumat@ffhandball.net · Paul Landuré (PÉDA), p.landure@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Tous types de profils (entraîneurs, dirigeants, salariés et/ou bénévoles...) et plus particulièrement les personnes souhaitant mettre en place des situations et séances adaptées à un public en situation de handicap
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans) · Être en position d'animation ou de responsabilité en club du/des publics spécifiés
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Mettre en place, conduire et évaluer un projet Handensemble dans sa structure · Construire et animer des séances permettant au public Handensemble de préparer et disputer une épreuve sportive et d'améliorer leur santé · Mettre en place un événementiel Handensemble sur une journée
CONTENUS	· Connaissances sur les publics en situation de handicap (intellectuel et/ou physique) · Construction de situations et séances adaptées aux différents handicaps · Techniques d'animation · Méthodologie de conduite et de pilotage de projet · Partenariats existants
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels · Débats et échanges · Mises en situation
ÉVALUATION	Le candidat doit : – suivre les 2 modules de la formation en 2 ans – produire un projet de développement Handensemble dans sa structure (entretien)
CERTIFICATION / CARTE	· Attestation de formation · Obtention de la carte d'animateur Handensemble (validité 3 ans) Ce module est une circonstance de formation en recyclage pour les animateurs de handball
RESPONSABLE	Thierry Gaillard (CTN)
FORMATEURS	Daniel Gougeon, Nathalie Delord, Jérôme Maujean, Olivier Weber, Yann Le Moine ` + formateurs habilités



(© FFHandball / S. Pillaud)

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- En centre de formation : 50 h (1 module de 20 h et 1 module de 30 h)
- En alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 10 h
- Total : 60 h

DATES ET LIEUX

- Session 2017, module 2 : **novembre 2017**
- Session 2018, modules 1 et 2 : à déterminer

TARIFS

- Frais de formation :
 - module 1 : salariés 325 €, bénévoles 175 €
 - module 2 : salariés 390 €, bénévoles 210 €
- Total : salariés 715 €, bénévoles 385 €
- Frais de restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball
- Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation*

EFFECTIFS

16 personnes

INSCRIPTIONS

Dates limites d'inscription : 1 mois avant la formation
Formulaire d'inscription : <http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html>

RENSEIGNEMENTS

- Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), ml.manijean@ffhandball.net
- Thierry Gaillard (PÉDA), t.gaillard@ffhandball.net
- Nathalie Delord (PÉDA), n.delord@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Tous types de profils (entraîneurs, dirigeants, salariés et/ou bénévoles...)
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans) · Être titulaire du diplôme fédéral d'animateur de handball (ou en cours de formation) · Être titulaire (ou en cours d'acquisition) du PSC1 · Être en charge de l'animation d'un groupe support adapté à l'activité
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Mettre en place et animer une activité Handfit au sein d'une structure FFHandball en tant que pratique santé, plaisir, bien-être · Prendre en compte les caractéristiques du public accueilli et en assurer la sécurité dans le cadre de la pratique Handfit · Animer des séances permettant une pratique Handfit
CONTENUS	· Politique ministérielle et fédérale sur le sport santé · Problématiques anatomo-physiologiques liées au vieillissement et à la sédentarité · Conditions réglementaires de sécurité et de prévention pour les pratiquants · Principes, nature et organisation de l'activité Handfit · Fiches pratiques de séances Handfit
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels et porteurs de projets · Débats et échanges
ÉVALUATION / CERTIFICATION	· Attestation de formation (validité 3 ans) · Durant cette période, son détenteur peut prétendre accéder au module 2 de formation et ainsi compléter son cursus en vue de l'obtention de la carte fédérale de coach Handfit
RESPONSABLES	Thierry Gaillard (CTN), Marie-Christine Biojout (membre CA FFHandball)
FORMATEURS	Alexandra Demange, Laetitia Fiori, Jérôme Maujean, Jérémie Perrin

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	- Module 1 en centre de formation : 20 h - FOAD (dans les 2 mois suivant le module en centre) : 10 h - Stage pratique tutoré (dans les 4 mois suivant le module en centre) : 20 h <i>[non facturé, pris en charge par la FFHandball]</i> Total : 50 h
DATES ET LIEUX	- Module 1 « Animateur » en centre formation (au choix) : - session A : 29 septembre-1er octobre 2017 à Boulouris - session B : 29 septembre-1er octobre 2017 à Amiens - session C : 27-29 octobre 2017 à Beaune - session D : 27-29 octobre 2017 à Albi - session E : 3-5 novembre 2017 à Bourg-de-Péage - session F : 3-5 novembre 2017 à Angoulême - session G : 2-4 juillet 2018 à Besançon
TARIFS	- Frais de formation (en centre + FOAD) : salariés 380 €, bénévoles 240 € - Frais annexes : déplacements, restauration et hébergement : à la charge du participant <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
EFFECTIFS	16 personnes maximum (avec un minimum de 8 participants)
INSCRIPTIONS	Dates limites d'inscription : 1 mois avant la formation Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	- PÉDAGOGIQUES : - sessions A et E : Laetitia Fiori, 6300000.lfiori@ffhandball.net - session B : Jérôme Maujean, jerome.maujean@orange.fr - sessions C et G : Alexandra Demange, 5200000.ademange@ffhandball.net - sessions D et F : Jérémie Perrin, jeremie.perrin@centre-handball.com - ADMINISTRATIFS : - sessions A, B et E : Aurélie Guillaumat, a.guillaumat@ffhandball.net - sessions C, D, F et G : Marie-Lucienne Manijean, ml.manijean@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Tous types de profils (entraîneurs, dirigeants, salariés et/ou bénévoles...), plus particulièrement les personnes souhaitant mettre en place un projet handsanté
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans) · Être titulaire du diplôme fédéral d'animateur de handball (ou en cours de formation) · Être titulaire du PSC1 · Avoir participé au module animateur Handfit · Être en position d'animation ou d'encadrement dans une structure
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Mettre en place, conduire et évaluer un projet handsanté dans sa structure · Concevoir et animer des séances permettant une pratique Handfit · Promouvoir et développer l'activité Handfit au sein de sa structure et de ses partenaires
CONTENUS	· Conduite et pilotage d'un projet Handsanté dans sa structure · Construction de situations et séances adaptées · Accompagnement et suivi des pratiquants · Partenariats et labellisation autour d'une démarche santé
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels et porteurs de projets · Débats et échanges · Mises en situation
ÉVALUATION	Le candidat doit : – suivre les 2 modules (module 1 d'animateur Handfit et module 2 coach Handfit) en 3 ans maximum – satisfaire aux évaluations pédagogiques – concevoir et présenter un projet handsanté pour sa structure
CERTIFICATION / CARTE	· Obtention de la carte de coach Handfit (validité 5 ans)
RESPONSABLE	Thierry Gaillard (CTN), Marie-Christine Biojout (membre CA FFHandball)
FORMATEURS	Alexandra Demange, Laetitia Fiori, Jérôme Maujean, Jérémie Perrin

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	· En centre de formation : 20 h · FOAD : 20 h dans les 4 mois qui suivent le module en centre de formation · Stage pratique tutoré en structure : 30 h dans les 4 mois qui suivent le module en centre de formation (<i>non facturé, pris en charge FFHandball</i>) Total : 70 h
DATES ET LIEUX	· Module 2 « Coach Handfit » en centre formation (au choix) : session A : 13-15 octobre 2017 à Rennes session B : 27-29 avril 2018 à Boulouris session C : 27-29 avril 2018 à Besançon session D : 27-29 avril 2018 , lieu à déterminer
TARIFS	· Frais de formation (en centre + FOAD) : salariés 560 €, bénévoles 360 € · Frais annexes : déplacements, restauration et hébergement à la charge du participant <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
EFFECTIFS	16 personnes maximum (avec un minimum de 8 participants)
INSCRIPTIONS	Dates limites d'inscription : 1 mois avant la formation Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	· PÉDAGOGIQUES : session A : Jérôme Maujean, jerome.maujean@orange.fr session B : Laetitia Fiori, 6300000.lfiori@ffhandball.net session C : Alexandra Demange, 5200000.ademange@ffhandball.net session D : Jérémie Perrin, jeremie.perrin@centre-handball.com · ADMINISTRATIFS : sessions A et B : Aurélie Guillaumat, a.guillaumat@ffhandball.net sessions C et D : Marie-Lucienne Manijean, ml.manijean@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Formateurs, coordonnateurs de formation ou en cours de formation (CTS, chargés de développement, CTF)
PRÉREQUIS	Être détenteur de la qualification de coordonnateur de formation ou en cours d'acquisition
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Être capable d'informer, d'accompagner et de promouvoir, auprès des structures de son territoire, la mise en place de l'activité BabyHand. · Être capable de mettre en œuvre et piloter une formation « animateur BabyHand » au sein de l'OF de son territoire
CONTENUS	· L'activité BabyHand : concept, objectifs, nature et contenus pédagogiques de l'activité · La parentalité : place et rôle des parents dans l'activité · Le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) : acteurs et objectifs du réseau · La relation REAAP et BabyHand · L'ingénierie de formation « animateur BabyHand » : référentiel métier, ruban, outils et matériel pédagogiques
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLE	Thierry Gaillard (CTN)
FORMATEURS	Alexandra Demange, Laetitia Fiori, Jérôme Maujean, Jérémie Perrin
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	1 module de 14 h
DATES ET LIEU	4-5 octobre 2017 au CREPS de la région Centre-Val de Loire à Bourges (18)
TARIFS	· Frais de formation : 182 € · Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements à la charge du stagiaire <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
EFFECTIFS	15 personnes
INSCRIPTIONS	Date limite d'inscription : 1 mois avant la formation Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	· Marie-Lucienne Manjean (ADMIN), ml.manjean@ffhandball.net · Thierry Gaillard (PÉDA.), t.gaillard@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Tous types de profils (entraîneurs, dirigeants, salariés et/ou bénévoles...), plus particulièrement les personnes souhaitant mettre en place un projet d'accueil d'un public 3-5 ans
PRÉREQUIS	- Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans) - Être titulaire du diplôme fédéral d'animateur de handball (ou d'un diplôme lié à la petite enfance) - Être en position d'animation ou d'encadrement d'un groupe de pratiquants
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	- Mettre en place un projet BabyHand au sein de la structure - Mettre en place la pratique BabyHand au sein de la structure - Produire et animer des séances de BabyHand - Impliquer les parents dans l'animation de l'activité - Connaître les partenaires privilégiés pour mettre en place la direction des 3-5 ans en lien avec la parentalité
CONTENUS	35h de formation + alternance - L'activité babyHand - Le REAAP - Outils - Les caractéristiques de la petite enfance - Compétences - Parents enfant
ÉVALUATION	- Techniques (documentation et intervention de professionnels de la petite enfance) - Pratiques - Tutorat pédagogique (suivis de séances d'entraînement) - Mises en situation pédagogiques - Accompagnement à la structuration du projet
CERTIFICATION / CARTE	Attestation de réussite
RESPONSABLE	Consulter l'OF territorial
FORMATEURS	Consulter l'OF territorial

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE
ORGANISMES DE FORMATION TERRITORIAUX

BP JEPS sports collectifs mention handball

PUBLIC VISÉ	Animateurs et/ou entraîneurs de handball qui souhaitent en faire leur métier
MÉTIER	Le BPJEPS mention handball permet d'envisager la formation et le recrutement d'animateurs dont les compétences leur permettent : — d'exercer dans un club en soutien de l'activité des bénévoles dans la gestion, la conduite de projet, l'animation et le développement de l'activité — d'exercer dans une municipalité, maison de quartiers, en milieu rural — d'intervenir en milieu scolaire, municipal ou secteur social
PRÉREQUIS	· Avoir plus de 18 ans · Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de sport collectif · Être titulaire du diplôme d'entraîneur régional avec le PSC1 ou AFPS ou titre équivalent · À défaut de l'un de ces diplômes, satisfaire aux exigences à l'entrée en formation · Sélection en centre via épreuve écrite et/ou entretien (CV, projet pro et expérience)
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Concevoir des projets d'animations sportives dans le champ des sports collectifs · Conduire des séances et cycles d'initiation, de découverte et d'animation sportive des sports collectifs qui nécessitent notamment des notions d'arbitrage · Conduire en autonomie une séance d'entraînement dans la mention concernée · Participer aux actions de communication et de promotion de la structure employeuse · Participer au fonctionnement de la structure employeuse · Accueillir différents publics
CONTENUS	Positionnement du stagiaire conduisant à la formalisation d'un parcours individualisé de formation (PIF) pour la signature d'un contrat de formation (avec éventuels allègements) · UC 1 : communiquer dans les situations de la vie professionnelle · UC 2 : prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative · UC 3 : préparer un projet ainsi que son évaluation · UC 4 : participer au fonctionnement de la structure · UC 5 : préparer une action d'animation sports collectifs · UC 6 : encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation sports collectifs · UC 7 : mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles dans le champ de l'animation sports collectifs · UC 8 : conduire une action d'animation sportive handball · UC 9 : maîtriser les outils à la mise en œuvre d'une action d'animation handball · UC 10 : unité capitalisable d'adaptation à l'emploi
ÉVALUATION	Le candidat doit : – suivre la formation – faire valoir les 10 UC – satisfaire à un entretien devant un jury final

...BP JEPS sports collectifs mention handball

CERTIFICATION / CARTE	· Obtention du diplôme BPJEPS « sports collectifs » mention « handball » · Carte professionnelle d'éducateur sportif permettant d'encadrer contre rémunération délivrée par la DRJSCS
RESPONSABLES	Conseillers techniques sportifs
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	En alternance (centre de formation, FOAD, structure...) Total : 1 200 h
LIEUX	· Nouvelle Aquitaine : CREPS de Poitiers, http://www.creps86.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=224:bp-jeps-activites-sports-collectifs&catid=128&Itemid=248&lang=fr · Bourgogne / Franche-Comté : IDSF de la ligue de Franche-Comté de handball à Besançon, http://www.franche-comte-handball.com/index.php/bp-sports-co · Bretagne : Campus sport de Dinard, http://www.campus-sport-bretagne.fr/wp-content/uploads/Fiche-peda-BPJEPS-Handball-Apprentissage-2017-2018.pdf · Centre Val-de-Loire : CREPS de Bourges, http://www.creps-centre.fr/images/formation/2017/Pr%C3%A9sentation_BPJEPS_ASC_2017-2018.pdf · Normandie : CRJS d'Yerville, http://seine-maritime.profession-sport-loirs.fr/formations-qualifiantes/bpjeeps-activites-sports-collectifs · Grand-Est : CREPS de Nancy, http://www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/02/bpjeeps-specialite-edu-cateur-sportif-activites-physiques-pour-tous-sport-co.pdf · Occitanie : CREPS de Toulouse, http://www.creps-toulouse-midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr/automne_modules_files/medias/public/r1124_2608_internal_dossier_dinformation_bpjeps_apt_2017-2018.pub_lectureseule.pdf · Hauts-de-France : CREPS de Wattignies, http://www.creps-wattignies.fr/78-formations-aux-metiers-du-sport/214-activites-sports-collectifs · Pays de la Loire : CREPS de Nantes, https://www.creps-pdl.sports.gouv.fr/YLE/pdf/makepdf.php?id=62&long · Provence Alpes Côte d'Azur : HFM à Aix-en-Provence, http://handball-formation.fr/developper-votre-projet-professionnel-2/toutes-nos-formations/les-formations-professionnelles/#toggle-id-1 · Auvergne Rhône-Alpes : Savoie Alpes Sport formation à Montbonnot Saint-Martin et Voiron, http://www.dauphine-savoie-hand.fr/trajecioi-ressports/developper-mon-projet-professionnel/formation-bpjeeps/presentation/

DE JEPS perfectionnement sportif mention handball

PUBLIC VISÉ	Animateurs et/ou entraîneurs de handball qui souhaitent en faire leur métier
MÉTIER	Le DE JEPS permet d'envisager la formation et le recrutement d'entraîneurs à compétences qui leur permettent de devenir : — entraîneur d'un centre de formation de club (LNH, LFH) ou d'un pôle espoirs — entraîneur d'une équipe senior évoluant en championnat de France — conseiller technique régional ou départemental contribuant à la formation d'animateurs, d'entraîneurs et d'arbitres
PRÉREQUIS	· Avoir plus de 18 ans · Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de sport collectif · Être titulaire du du BPJEPS sports collectifs, ou encore de l'un des diplômes d'entraîneur interrégional (mention enfants, jeunes ou adultes) avec le PSC1 ou AFPS ou titre équivalent · À défaut de l'un de ces diplômes, satisfaire aux exigences à l'entrée en formation · Sélection en centre via épreuve écrite et/ou entretien (CV, projet pro et expérience)
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Concevoir des programmes de perfectionnement sportif · Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement sportif · Conduire une démarche de perfectionnement sportif · Conduire des actions de formation
CONTENUS	Positionnement du stagiaire conduisant à la formalisation d'un parcours individualisé de formation (PIF) pour la signature d'un contrat de formation (avec éventuels allègements) · UC 1 : concevoir un projet d'action · UC 2 : coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action · UC 3 : conduire une démarche de perfectionnement sportif en handball · UC 4 : encadrer la discipline sportive handball en sécurité
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels et porteurs de projets · Débats et échanges · Mises en situation
ÉVALUATION	Le candidat doit : – suivre la formation – faire valoir les 4 UC – satisfaire à un entretien devant un jury final

...DE JEPS perfectionnement sportif mention handball

CERTIFICATION / CARTE	• Obtention du diplôme DEJEPS perfectionnement sportif mention « handball » • Carte professionnelle d'éducateur sportif permettant d'encadrer contre rémunération délivrée par la DRJSCS
RESPONSABLES	Conseillers techniques sportifs
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	En alternance : — 700 h en centre de formation et/ou FOAD — 500 h en stage professionnel dans une structure Total : 1 200 h
LIEUX	6 centres préparent au DEJEPS mention handball : • CREPS de Talence CTS – Françoise Nicole : nicolefrancoise@free.fr http://www.creps-aquitaine.fr/formations/dejeps-6/de-handball/ • Ligue de Bretagne de handball à Rennes CTS – Ali Kada : a.kada@handball-bretagne.com http://ifohb.handball-bretagne.com/15-16-dejeps-perfectionnement-sportif-mention-handball.html • Institut de développement du sport en formation (Ligue Franche-Comté de handball) à Besançon CTS – Pierre Blaise : pierblaise@aol.com http://www.franche-comte-handball.com/index.php/dejeps-handball • CREPS Châtenay-Malabry CTS – Daniel Deherme : DEHERME@gmail.com http://www.creps-idf.fr/Formation/Autresm%c3%a9tiersdusportetdelanimation/DEJEPSmentionHandball20172019.aspx • Handball formation méditerranéen (Ligue Provence de handball) à Aix-en-Provence CTS – Claire Brunet : clairebrunet@hotmail.fr http://handball-formation.fr/developper-votre-projet-professionnel-2/toutes-nos-formations/les-formations-professionnelles/ • CREPS de Voiron CTF – David Fayollat : david.fayollat@gmail.com http://www.dauphine-savoie-hand.fr/trajectoiresports/developper-mon-projet-professionnel/formation-dejeps/

DES JEPS performance sportif mention handball

PUBLIC VISÉ	Entraîneurs de handball qui souhaitent devenir entraîneurs professionnels
MÉTIER	Le DES JEPS permet d'envisager la formation et le recrutement d'entraîneurs à compétences leur permettant de devenir : — entraîneur professionnel, secteur LNH, LFH, ProD2 — directeur technique de club du secteur de la performance — manager de club — cadre technique contribuant notamment à la formation de formateurs de cadres — entraîneur ayant un projet vers le concours de professorat de sport ou de conseiller des APS
PRÉREQUIS	· Avoir plus de 18 ans · Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de sport collectif · Être titulaire du du DEJEPS « perfectionnement sportif » mention « handball » ou du BPJEPS « sports collectifs », ou encore de l'un des diplômes d'entraîneur (mention enfants, jeunes ou adultes) avec le PSC1 ou AFPS ou titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur · À défaut de l'un de ces diplômes, satisfaire aux exigences du concours · Sélection en centre via épreuve écrite et orale, entretien
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Préparer un projet stratégique de performance · Piloter un système d'entraînement · Diriger un projet sportif · Évaluer un système d'entraînement · Organiser des actions
CONTENU	Positionnement individuel et collectif, analyse de la performance (avec l'entraîneur et les joueurs) Organisation du secteur Intervention en sécurité
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	Travaux pratiques et théoriques Ateliers et porteurs de projets
ÉVALUATION	Le candidat doit : – suivre la formation – faire valoir les 4 UC – satisfaire à un entretien devant un jury final

**FORMATION
INSCRIPTION**

...DES JEPS performance sportif mention handball

CERTIFICATION / CARTE	- Obtention du diplôme DEJEPS performance sportive mention « handball » - Carte professionnelle d'éducateur sportif permettant d'encadrer contre rémunération délivrée par la DRJAF
RESPONSABLES	Paul Landuré et Guy Petitgirard Frédéric Sadys
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	Le stage est organisé par la Direction de la formation et de la performance (INSEP) à Paris. Le stage est financé par le ministère de l'Éducation nationale (en centre) : 8 652 € + 150€ de frais de dossier, 150€ de frais de déplacement et 150€ de frais de repas. Les frais annexes : déplacements, restauration et hébergement à la charge du stagiaire.
EFFECTIFS	Entre 8 et 15 personnes
INSCRIPTIONS	Date limite d'inscription : 15 septembre 2016 Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/entraîneurs/les-diplomes-detat/des.html
RENSEIGNEMENTS	- FFHandball : - Aurélien Guillaumat (ADMIN), a.guillaumat@ffhandball.net - Paul Landré (PÉDA), p.landure@ffhandball.net - Guy Petitgirard (PÉDA), g.petitgirard@ffhandball.net - INSEP : - Catherine N'Guyen (ADMIN), catherine.nguyen@insep.fr - Frédéric Sadys (PÉDA), frederic.sadys@insep.fr

EN COURS
NS CLOSES

DES JEPS mention directeur de projet et structure

PUBLIC VISÉ	Professionnels qui se destinent à des fonctions de direction
MÉTIER	Le DES JEPS permet d'envisager la formation et le recrutement de professionnels à compétences leur permettant de devenir : — directeur technique de club ou directeur de structure au sein d'une association, d'une municipalité, d'une collectivité, d'une entreprise
PRÉREQUIS	· Avoir plus de 18 ans · Être titulaire du DEFA, du DEJEPS « animation socio-éducative ou culturelle », d'un diplôme de niveau III du champ de l'animation ou d'un diplôme de niveau II (enregistrés au RNCP) ou : · Justifier d'une expérience de 36 mois (2 400 h) d'activité professionnelle ou bénévole, quel que soit le domaine. · Sélection sur dossier, étude de cas et entretien
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Fédérer différents partenaires dans la conception d'un projet de développement · Concevoir des démarches participatives · Accompagner les instances élues dans la formalisation de projets de développement · Analyser les enjeux des territoires pour y inscrire l'action de la structure · Concevoir les axes de formation des acteurs de la structure ou du projet · Organiser des actions de formation de formateur
CONTENUS	Positionnement du stagiaire conduisant à la formalisation d'un parcours individualisé de formation (PIF) pour la signature d'un contrat de formation (avec éventuels allègements) · UC 1 : conduire la stratégie d'une organisation du secteur de l'animation · UC 2 : gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur · UC 3 : conduire un projet de développement · UC 4 : organiser la prévention et la sécurité
ÉVALUATION	Le candidat doit : – suivre la formation – faire valoir les 4 UC – satisfaire à un entretien devant un jury final
CERTIFICATION	Obtention du diplôme DEJEPS « socio-éducatif et culturel » mention « directeur de projet et de structure »
RESPONSABLE	Pierre Blaise (CTS)

...DES JEPS mention directeur de projet et structure



(© FFHandball / S. Pillaud)

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- Formation en centre : 744 h
- Stage pratique : 600 h
- Total : 1 344 h sur 19 mois
- Possibilités de financement des frais de formation par l'OPCA de branche Uniformalion*

LIEUX

Ligue de Franche-Comté à Besançon
Institut de développement du sport par la formation (IDSF) à Besançon

TARIFS

Voir centre de formation

EFFECTIFS

15 personnes

INSCRIPTIONS

Dates limites d'inscription : 15 janvier 2018

RENSEIGNEMENTS

idsf@ymail.com
www.franche-comte-handball.com
Tél : 03 81 88 92 18

Entraîneurs professionnels

Lidl Starligue, LFH et Proligue

PUBLIC VISÉ	Entraîneurs du secteur professionnel (Lidl Starligue, LFH et Proligue)
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans) · Être en situation d'encadrement d'un club professionnel
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Analyser et décrypter les évolutions de la pratique professionnelle et du contexte pour s'adapter et anticiper · Développer, dans ce contexte évolutif, un niveau de performance optimal dans la conduite d'une équipe professionnelle en compétition · Diagnostiquer, analyser et exprimer des pistes de progrès en partenariat avec les acteurs du handball pour développer et promouvoir l'activité
CONTENUS	Éléments de connaissance et d'expérience sur le monde professionnel et son contexte au sens large (politiques, gestion, financement, management, social...)
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Observation et analyse des séances d'entraînement · Conférences, débats et ateliers
ÉVALUATION	Pour être entraîneur autorisé en secteur pro, le candidat doit : – suivre les 2 modules de la formation en 3 ans maximum – satisfaire aux évaluations pédagogiques – concevoir et présenter un projet Handsanté pour sa structure
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLES	Paul Landuré (entraîneur national) et Jacky Bertholet (CTN)
FORMATEURS	À définir
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	3 jours de formation, soit 25 h
DATES ET LIEUX	4-6 mai 2018 à Paris en parallèle de la Coupe de France



(© FFHandball / S. Pillaud)

TARIFS

- Frais de formation pris en charge par la FFHandball
- Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par la FFHandball
- Frais de déplacements à la charge du stagiaire

EFFECTIFS

40 personnes

INSCRIPTIONS

Dates limites d'inscription : 1 mois avant la formation
Sur convocation / invitation

RENSEIGNEMENTS

- Aurélie Guillaumat (ADMIN), a.guillaumat@ffhandball.net
- Paul Landuré (PÉDA), p.landure@ffhandball.net

Responsables de site d'excellence masculin

PUBLIC VISÉ	Responsables de site d'excellence et d'accession masculin
PRÉREQUIS	Être en situation de responsabilité et d'encadrement d'un pôle espoirs masculin
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Décrypter les évolutions du contexte de la formation des joueurs · Ajuster leur représentation de la pratique au plus haut niveau pour s'adapter et anticiper · Développer un niveau de performance optimal dans la conduite d'un projet de détection et de formation du joueur relevant du renouvellement des élites · Conduire les joueurs à exprimer pleinement leurs potentialités dans le jeu · Diagnostiquer, analyser et exprimer des pistes de progrès en partenariat avec les acteurs du PPF pour développer et promouvoir la filière de renouvellement des élites
CONTENUS	· Informations et échanges sur l'évolution du contexte de la filière de renouvellement des élites (monde professionnel, associatif, scolaire, environnement social, politique...) · Apport de connaissances sur l'évolution du jeu au plus haut niveau · Partage d'expérience et de bonnes pratiques
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Conférences et débats · Ateliers par thèmes : la formation initiale, la détection ; l'entraînement : contenu, axes de travail... ; le double projet
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLES	Jacky Bertholet et Pascal Bourgeois (CTN)
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	3 jours de formation, soit 25 h
DATES ET LIEUX	· 25-27 octobre 2017 à Eaubonne en parallèle du Tiby · 4-6 janvier 2018 en parallèle de la Golden League masculine
TARIFS	· Frais de formation pris en charge par la FFHandball · Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements pris en charge par la FFHandball
EFFECTIFS	20 personnes
INSCRIPTIONS	Invitation FFHandball. Dates limites d'inscription : 1 mois avant
RENSEIGNEMENTS	· Karim Mossa (ADMIN), k.mossa@ffhandball.net · Jacky Bertholet (PÉDA), j.bertholet@ffhandball.net

Responsables de CFCP masculin

PUBLIC VISÉ	Responsables de centre de formation professionnelle masculin
PRÉREQUIS	Être en situation de responsabilité et d'encadrement d'un pôle espoirs masculin
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Décrypter les évolutions du contexte de la formation des joueurs · Ajuster leur représentation de la pratique au plus haut niveau pour s'adapter et anticiper · Développer un niveau de performance optimal dans la conduite d'un projet de détection et de formation du joueur relevant du renouvellement des élites · Conduire les joueurs à exprimer pleinement leurs potentialités dans le jeu · Diagnostiquer, analyser et exprimer des pistes de progrès en partenariat avec les acteurs du PPF pour développer et promouvoir la filière de renouvellement des élites
CONTENUS	· Informations et échanges sur l'évolution du contexte de la filière de renouvellement des élites (monde professionnel, associatif, scolaire, environnement social, politique...) · Apport de connaissances sur l'évolution du jeu au plus haut niveau · Partage d'expérience et de bonnes pratiques
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Conférences et débats · Ateliers par thèmes : — la formation initiale, la détection — l'entraînement : contenu, axes de travail... — le double projet
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLES	Jacky Bertholet et Pascal Bourgeais (CTN)
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	3 jours de formation, soit 25 h
DATES ET LIEUX	7-9 mars 2018 (lieu à déterminer)
TARIFS	· Frais de formation pris en charge par la FFHandball · Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements pris en charge par la FFHandball
EFFECTIFS	20 personnes
INSCRIPTIONS	Invitation FFHandball. Dates limites d'inscription : 1 mois avant
RENSEIGNEMENTS	· Karim Mossa (ADMIN), k.mossa@ffhandball.net · Jacky Bertholet (PÉDA), j.bertholet@ffhandball.net

Responsables site d'excellence et centre de formation féminins

PUBLIC VISÉ	Responsables de site d'excellence Pôle espoirs et de Centre de formation de club professionnel féminin
PRÉREQUIS	Être en situation de responsabilité et d'encadrement d'un site d'excellence Pôle espoirs ou d'un Centre de formation de club professionnel féminin
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Décrypter les évolutions du contexte de la formation des joueuses · Ajuster leur représentation de la pratique au plus haut niveau pour s'adapter et anticiper dans la formation des joueuses · Développer un niveau de performance optimal dans la conduite d'un projet de détection et de formation de la joueuses relevant du renouvellement des élites · Conduire les joueuses à exprimer pleinement leurs potentialités dans le jeu · Diagnostiquer, analyser et exprimer des pistes de progrès en partenariat avec les acteurs du PPF pour développer et promouvoir la filière de renouvellement des élites
CONTENUS	· Harmonisation des contenus de formation et des process de recrutement en site d'excellence · Apport de connaissances sur l'évolution du jeu au plus haut-niveau dans la tranche d'âge 16-19 ans · Partage d'expérience et de bonnes pratiques · Mise en commun des perspectives d'évolutions en matière de formation
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Conférences et débats avec intervenants extérieurs en parallèle du suivi des rencontres du SN3 (-18 ans) + Franco-Allemand. · Ateliers par thèmes : La détection, l'évaluation, le diagnostic, la stratégie de formation personnalisée - L'entraînement : contenus prioritaires PPF féminin, axes de travail culture du haut-niveau féminin... - L'accompagnement socioprofessionnel des forts potentiels les plus sollicités au sein du PPF féminin
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLE	Eric Baradat et Sébastien Gardillou (entraîneurs nationaux)
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	3 jours de formation, soit 25 h
DATES ET LIEUX	13-15 mars matin 2018 à Amiens (<i>responsables de CFCP</i>) 14 après-midi-16 mars 2018 à Amiens (<i>responsables sites d'excellence</i>)
TARIFS	· Frais de formation pris en charge par la FFHandball · Frais de restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball · Frais de déplacement à la charge du stagiaire pour les responsables de centre de formation de club professionnel
EFFECTIFS	30 personnes
INSCRIPTIONS	Invitation FFHandball. Dates limites d'inscription : 15 février 2018
RENSEIGNEMENTS	· Corinne Gallo (ADMIN), c.gallo@ffhandball.net · Éric Baradat (PÉDA), e.baradat@ffhandball.net

Responsables pôle espoirs féminin et site d'accession féminin

PUBLIC VISÉ	Responsables de pôle espoirs féminin et de site d'accession féminin
PRÉREQUIS	Être en situation de responsabilité et d'encadrement d'un pôle espoirs ou d'un centre de formation de club professionnel féminin
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Décrypter les évolutions du contexte de la formation des joueuses · Ajuster leur représentation de la pratique au plus haut niveau pour s'adapter et anticiper dans la formation des joueuses · Développer un niveau de performance optimal dans la conduite d'un projet de détection et de formation de la joueuses relevant du renouvellement des élites · Conduire les joueuses à exprimer pleinement leurs potentialités dans le jeu · Diagnostiquer, analyser et exprimer des pistes de progrès en partenariat avec les acteurs du PES pour développer et promouvoir la filière
CONTENUS	· Informations et échanges sur l'évolution du contexte de la filière de renouvellement des élites (monde professionnel, associatif, scolaire, environnement social, politique...) · Apport de connaissances sur l'évolution du jeu au plus haut niveau · Partage d'expérience et de bonnes pratiques
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Conférences et débats avec intervenants extérieurs en parallèle du suivi des rencontres du SN2 (- 16 ans) · Ateliers par thèmes : — la détection, l'évaluation, le diagnostic, la stratégie de formation personnalisée — l'entraînement : contenus prioritaires PES féminins, axes de travail culture du haut niveau féminin... — l'accompagnement socioprofessionnel des forts potentiels les plus sollicités au sein du PES féminin
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLES	Éric Baradat (CTN, PES féminin-IFFE)
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	3 jours de formation soit 25 heures
DATES ET LIEUX	23-25 mai 2018 (lieu à déterminer) en parallèle des SN1 et SN2 féminines
TARIFS	· Frais de formation pris en charge par la FFHandball · Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements pris en charge FFHandball
EFFECTIFS	30 personnes
INSCRIPTIONS	Invitation FFHandball. Date limite d'inscription : 8 avril 2017
RENSEIGNEMENTS	· Corinne Gallo (ADMIN), c.gallo@ffhandball.net · Éric Baradat (PÉDA), e.baradat@ffhandball.net

Responsables préparation physique

Sites d'excellence pôle espoir féminin

PUBLIC VISÉ	Intervenants en préparation physique des sites d'excellence pôles espoirs féminins
PRÉREQUIS	Être en situation de responsabilité et d'encadrement de groupes réduits ou non d'un site d'excellence Pôle espoirs en matière de préparation physique
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Informer les intervenants sur les axes prioritaires à développer dans le domaine de la préparation physique. · Renforcer et/ou faire acquérir les outils et situations recommandés pour chacun des domaines spécifiques. · Développer les connaissances générales et spécifiques dans chacun des domaines de part l'intervention de spécialistes. · Harmoniser les pratiques de formation et établir les étapes de la formation dans chacun des domaines spécifiques.
CONTENUS	· Apport de connaissances sur la gestion de la préparation physique dans la tranche d'âge 16-19 ans · Création d'un référentiel d'exercices permettant la progressivité de l'approche en préparation physique au sein des sites d'excellence. · Présentation des exercices et méthodes à mettre en place en site d'excellence en matière de préparation physique.
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Conférences et débats avec intervenants spécialistes de la tranche d'âge 16-18 ans · Ateliers par thèmes : Planification de la préparation physique au sein du site d'excellence - L'entraînement du gardien de but de l'individu vers l'athlète - Utilisation de support vidéo - Participation à des séances de démonstration avec les athlètes du site de Dijon
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLES	Eric Baradat et Sébastien Gardillou (entraîneurs nationaux)
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	3 jours de formation soit 25 heures
DATES ET LIEUX	20-22 septembre 2017 à Dijon
TARIFS	· Frais de formation pris en charge par la FFHandball · Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements pris en charge par la FFHandball
EFFECTIFS	20 personnes
INSCRIPTIONS	Invitation FFHandball
RENSEIGNEMENTS	· Corinne Gallo (ADMIN), c.gallo@ffhandball.net · Éric Baradat (PÉDA), e.baradat@ffhandball.net

Responsables gardiennes de but

Sites d'excellence pôle espoir féminin

PUBLIC VISÉ	Intervenants en préparation des gardiennes de but des sites d'excellence pôles espoirs féminins
PRÉREQUIS	Être en situation de responsabilité et d'encadrement de groupes réduits ou non d'un site d'excellence Pôle espoirs en matière de préparation gardiennes de but
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Informer les intervenants sur les axes prioritaires à développer le domaine de la préparation des gardiennes de but. · Renforcer et/ou faire acquérir les outils et situations recommandés pour chacun des domaines spécifiques. · Développer les connaissances générales et spécifiques dans chacun des domaines de part l'intervention de spécialistes. · Harmoniser les pratiques de formation et établir les étapes de la formation dans chacun des domaines spécifiques.
CONTENUS	· Apport de connaissances sur la gestion de la préparation physique dans la tranche d'âge 16-19 ans · Apport de connaissances sur la gestion des séances individuelle, en groupe restreint et ou collectif en matière de gardienne de but dans la tranche d'âge 16-19 ans. · Création d'un référentiel technique au poste de gardienne de but . · Présentation des exercices et méthodes à mettre en place en site d'excellence en matière de préparation de gardienne de but.
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Conférences et débats avec intervenants spécialistes de la tranche d'âge 16-18 ans · Ateliers par thèmes : Planification de la préparation physique au sein du site d'excellence - L'entraînement du gardien de but de l'individu vers l'athlète - Utilisation de support vidéo - Participation à des séances de démonstration avec les athlètes du site de Dijon
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLES	Eric Baradat et Sébastien Gardillou (entraîneurs nationaux)
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	3 jours de formation soit 25 heures
DATES ET LIEUX	20-22 septembre 2017 à Dijon
TARIFS	· Frais de formation pris en charge par la FFHandball · Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements pris en charge par la FFHandball
EFFECTIFS	20 personnes
INSCRIPTIONS	Invitation FFHandball
RENSEIGNEMENTS	· Corinne Gallo (ADMIN), c.gallo@ffhandball.net · Éric Baradat (PÉDA), e.baradat@ffhandball.net

Facteurs-clés de la performance

PUBLIC VISÉ	- Conseillers techniques sportifs, conseillers techniques fédéraux et entraîneurs de clubs - Responsables de pôle espoirs ou de centre de formation de club professionnel - Arbitres G1 ou formateurs d'arbitres
PRÉREQUIS	- Être licencié à la FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans) - Avoir une activité professionnelle en lien avec une pratique de haut niveau : détection, formation, entraînement, management, arbitrage
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	- Décrypter les évolutions de la pratique du handball au plus haut niveau pour ajuster les représentations - Mettre à niveau, dans ce contexte professionnel évolutif, un niveau de compétence et de performance optimal dans la construction et la mise en œuvre du projet de détection, de la formation de joueur et de la conduite d'équipe au plus haut niveau - Ajuster et adapter les interventions de formateur / entraîneur au contexte particulier de la pratique professionnelle en handball - Conduire les joueurs(ses) à exprimer pleinement leurs potentialités dans le jeu - Utiliser et construire des outils d'analyse afin de formaliser une démarche de réflexion pour partager leurs conclusions par écrit sous forme d'articles - Partager avec d'autres acteurs du handball afin de se construire une vision large du contexte et appréhender des synergies et intérêts communs
CONTENUS	- Analyse de jeu lors d'une compétition internationale à des fins de formation du jeune joueur - Observation du jeu et de la pratique internationale - Production des diagnostics, analyses et réflexions sous forme d'articles - Apport de connaissance par thème
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	- Observation et analyse des séances d'entraînement - Conférences, débats, et ateliers
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLES	Jacky Bertholet (PES masculin-IFFE), Guy Petitgirard (entraîneur national secteur professionnel-IFFE)
FORMATEURS	Jacky Bertholet, Guy Petitgirard et coaches des sélections nationales
MODALITÉS D'ORGANISATION	4 jours de formation soit 20 heures
DATES ET LIEUX	19-23 janvier 2018 en parallèle de l'Euro masculin en Croatie
TARIFS	Non déterminés. Possibilités de financement des frais de formation par l'OPCA de branche Uniformation
EFFECTIFS	12 personnes
INSCRIPTIONS	Date limite d'inscription : 20 décembre 2017 Adresse d'inscription plateforme : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	- Aurélié Guillaumat (ADMIN), a.guillaumat@ffhandball.net - Jacky Bertholet (PÉDA), j.bertholet@ffhandball.net

Entraînement et performance du joueur en sélection jeune

PUBLIC VISÉ	Intervenants en pôles espoirs masculins (CTS, CTF...)
PRÉREQUIS	· Être entraîneur en pôle espoirs masculin · Être éloigné de l'entraînement et du jeu du plus haut niveau jeune
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	Développer des compétences dans l'entraînement et dans la mise en œuvre d'un projet de formation et de jeu de performance : · identifier les exigences du plus haut niveau jeune, · situer son niveau d'expertise pédagogique dans la mise en œuvre de l'entraînement et du management de jeunes athlètes du PPF, · concevoir des évolutions dans sa démarche pédagogique d'entraîneur de pôle, · conduire les joueurs à exprimer pleinement leurs potentialités dans le jeu.
CONTENUS	· apports théoriques : éléments techniques, tactiques et d'éléments méthodologiques · observation de séances d'entraînement et de matches · mise en situation pédagogique tutorée · débriefing d'entraînement
CERTIFICATION	Attestation de présence et de formation Recyclage entraîneur fédéral
RESPONSABLES	Jacky Bertholet, Pascal Person (CTN)
FORMATEURS	Pascal Person, Thierry Jaffiol, Jacky Brun, Marc Ferron, Vincent Griveau, Philippe Schlatter (entraîneurs de la sélection nationale U17 et de la détection fédérale)
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	28 heures
DATES ET LIEUX	25-30 juin 2018 , lieu à déterminer
TARIFS	· Frais d'inscription (pédagogiques) : à déterminer · Frais d'hébergement / restauration : à déterminer · Frais de déplacement : à la charge du stagiaire
EFFECTIFS	6 stagiaires maximum
INSCRIPTIONS	Date limite d'inscription : 25 mai 2018
RENSEIGNEMENTS	· Aurélie Guillaumat (ADMIN), a.guillaumat@ffhandball.net · Jacky Bertholet (PÉDA), j.bertholet@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Conseillers techniques sportifs d'État (FFHandball) : — conseillers techniques nationaux — entraîneur nationaux — conseillers techniques régionaux
PRÉREQUIS	Être en situation de poste à la FFHandball ou dans une ligue régionale
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	Déterminés par le responsable la FFHandball
CONTENUS	À déterminer
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLES	Philippe Bana (DTN) Stéphane Debat (directeur pédagogique de l'IFFE)
FORMATEURS	À déterminer
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	À déterminer
DATES ET LIEUX	28-31 mai 2018 , lieu à déterminer
TARIFS	· Frais de formation pris en charge par la FFHandball · Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements pris en charge par la FFHandball
EFFECTIFS	60 personnes
INSCRIPTIONS	Convocation FFHandball
RENSEIGNEMENTS	· Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), ml.manijean@ffhandball.net · Philippe Bana (PÉDA), p.bana@ffhandball.net · Stéphane Debat (PÉDA), s.debat@ffhandball.net

Recyclage entraîneurs interrégionaux

PUBLIC VISÉ	Entraîneurs interrégionaux enfants, jeunes ou adultes souhaitant actualiser leur carte fédérale en fin de validité
PRÉREQUIS	- Être licencié à la FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans) - Être titulaire du diplôme d'entraîneur interrégional - Entraîner régulièrement une équipe enfants, jeunes ou adultes
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	- Évaluer les besoins des joueurs en fonction des formes et des modes de jeu - Construire et organiser un projet pour l'équipe dans le cadre du club - Construire et animer des séances pour répondre aux besoins en formation des joueurs - Associer la compétition aux objectifs de formation - Adapter les interventions aux spécificités du public
CONTENUS	- Connaissances liées au public - Méthodologie d'observation du jeu et du joueur - Fondamentaux du jeu de la tranche d'âge - Méthodologie de l'entraînement et de l'apprentissage - Gestion d'une équipe et dynamique de groupe - Politique fédérale de détection
ÉVALUATION	Suivre la formation
CERTIFICATION	Recyclage pour 5 ans
DURÉE	En centre de formation : 12 h
DATES ET LIEUX	- École alsacienne : décembre 2017 à Strasbourg - École méditerranéenne : août 2018 - Échanges savoyards : août 2018 - École bretonne des entraîneurs : avril 2018 à Brest - Colloque Tiby : 26-28 octobre 2017 à Eaubonne
TARIFS	- Frais de formation : salariés 160 €, bénévoles 100 € - Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements à charge du stagiaire
EFFECTIFS	
INSCRIPTIONS	Date limite d'inscription : 1 mois avant la formation Formulaire d'inscription : voir sites internet respectifs des écoles territoriales
RENSEIGNEMENTS	- École alsacienne : Frédéric Demangeon, fred.demangeon@icloud.com - École méditerranéenne : Claire Brunet, clairebrunet@hotmail.fr - École bretonne des entraîneurs : Ali Kada, a.kada@handball-bretagne.com - Colloque Tiby : Daniel Deherme, deherme@me.com - Échanges savoyards : Franck Cadéi, 51000000.fcadei@ffhandball.net ou Vincent Keller, vincent.keller73@gmail.com

PUBLIC VISÉ	Tous types de profils (entraîneurs, dirigeants, salariés et/ou bénévoles...) et tous niveaux
PRÉREQUIS	· Être licencié à la FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans) · Avoir une expérience dans l'entraînement, la gestion en pratique d'une équipe compétitive, dans l'arbitrage et/ou dans la fonction de dirigeant d'une structure handball
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Appréhender la spécificité des publics dans l'entraînement et/ou l'encadrement · Préparer des situations et stratégie de jeu lors d'entraînements et/ou matchs
CONTENUS	Réflexion et analyse de la pratique féminine autour d'un thème technique : « la prise en compte du pivot comme repère central dans le jeu »
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels et porteurs de projets · Débats et échanges
CERTIFICATION	Attestation de formation Circonstance de recyclage animateur, entraîneur régional / interrégional / fédéral
RESPONSABLES	Sandrine Boulesteix (CTS)
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	Observation et analyse des séances d'entraînement Conférences, débats et ateliers Durée : 20 heures
DATES ET LIEUX	<i>Dates et lieu à déterminer</i>
TARIFS	· Frais de formation : salariés 260 €, bénévoles 160 € · Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements à charge du stagiaire <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
EFFECTIFS	20 personnes
INSCRIPTIONS	Date limite d'inscription : 1 mois avant la formation Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	· Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), ml.manijean@ffhandball.net · Sandrine Boulesteix (PÉDA), s.boulesteix@free.fr

PUBLIC VISÉ	Tous types de profils (entraîneurs, dirigeants, salariés et/ou bénévoles...) et tous niveaux
PRÉREQUIS	· Être licencié à la FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans) · Avoir une expérience dans l'entraînement, la gestion en pratique d'une équipe compétitive, dans l'arbitrage et/ou dans la fonction de dirigeant d'une structure handball
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Appréhender la spécificité des publics dans l'entraînement et/ou l'encadrement · Préparer des situations et stratégie de jeu lors d'entraînements et/ou matches
CONTENUS	· Connaissances liées au public · Méthodologie d'observation du jeu et du joueur
MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Conférences, débats, séances
CERTIFICATION	Attestation de formation Circonstance de formation en recyclage selon la règle suivante : · 1 journée de formation = recyclage animateur, · 2 jours de formation = recyclage entraîneur interrégional · 4 jours de formation = recyclage fédéral
RESPONSABLES	Patrick Passemard (CTS)
DATES ET LIEUX	Mai-juin 2018 à Pauillac (<i>dates à confirmer</i>)
TARIFS	· Frais de formation : à déterminer · Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements à charge du stagiaire
EFFECTIFS	80 personnes
INSCRIPTIONS	Date limite d'inscription : 1 mois avant la formation Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	· Ligue Nouvelle-Aquitaine, tél : 05 56 79 67 67 · Patrick Robert (PÉDA), proberthb@wanadoo.fr

PUBLIC VISÉ	Tous types de profils (entraîneurs, dirigeants, salariés, bénévoles...) et tous niveaux
PRÉREQUIS	· Être âgé au minimum de 18 ans et être licencié à la FFHandball ou à une autre fédération affiliée à l'IHF · Être en situation d'animation ou de responsabilité en club du/des publics spécifiés
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Entretenir et diffuser la culture de formation et d'entraînement du handball français notamment en la présentant en parallèle à une approche internationale · Acquérir des connaissances concernant l'ensemble des pratiques pour répondre aux besoins des différents publics et agir en synergie avec les autres acteurs
CONTENUS	Le concept pédagogique de la formation s'organise autour de 3 thématiques : · les approches de la formation et de l'entraînement en France · l'évolution du jeu et des règles · pratiques sociales et performance
CERTIFICATION	· Attestation de formation · Circonstance de recyclage pour animateur, entraîneur régional, interrégional, fédéral
RESPONSABLES	
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	· Des séances d'animation, d'entraînement, dirigées par un intervenant expert · Des conférences / exposés par un intervenant présentant une approche en s'appuyant sur son parcours et son expérience · Des débats et tables rondes regroupant des acteurs expérimentés et animés par un formateur · Des ateliers « périphériques » : atelier de pratique, expositions, bornes interactives, présentations d'étude Durée : 24 heures
DATES ET LIEUX	13-16 décembre 2018 à Créteil en parallèle de l'Euro féminin à Paris
TARIFS	· Frais de formation : à déterminer · Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements à charge du stagiaire <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
EFFECTIFS	300 personnes
INSCRIPTIONS	Date limite d'inscription : 13 novembre 2018 Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	· Aurélie Guillaumat (ADMIN), a.guillaumat@ffhandball.net · Stéphane Debat (PÉDA), s.debat@ffhandball.net

FORMATIONS

FORMATEURS ET RESPONSABLES DE FORMATION



FORMATION INSCRIPT

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Rencontres avec des professionnels · Témoignages, débats et échanges · Mises en situation
RESPONSABLES	Stéphane Debat, Bruno Roland, Soizic (responsable des fonds-comptes Uniformation), Bruno Cor- (responsable de l'offre de formation Uniformation), Frédéric (responsable de l'emploi au Ministère des sports (module 2))
DURÉE	Module de 2 jours : 2 x 14 h
DATES ET LIEUX	· Module 2 : 18-19 octobre 2017 à Paris · Module 3 : 12-14 décembre 2017 à Paris · Module 4 : 21-22 mars 2018 à Paris
ÉVALUATION	Attestation de présence
CERTIFICATION	Attestation de formation
TARIFS	Frais de formation (administratifs et pédagogiques) et frais annexes (déplacements, restauration et hébergement) pris en charge par la FFHandball <i>Financement au titre d'une action collective nationale auprès de l'OPCA Uniformation</i>
EFFECTIFS	25 personnes
RENSEIGNEMENTS	Marie-Lucienne Manijean (admin) : ml.manijean@ffhandball.net Stéphane Debat - tél : 07 76 74 00 66 - s.debat@ffhandball.net Nicolas Barbeau - tél : 06 35 55 44 88 - n.barbeau@ffhandball.net

FORMATION EN COURS
SESSIONS CLOSÉS

PUBLIC VISÉ	Salariés ou bénévoles impliqués dans des actions de coordination de formation d'entraîneur, d'arbitre, de dirigeant
PRÉREQUIS	- Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans) - Être titulaire de la qualification « formateur » - Faire partie d'une équipe de formation territoriale - Être en situation de gestion de formation et faire partie d'une équipe pédagogique attestée par le CTS en charge de la formation et/ou le responsable territorial de formation - Avoir une structure d'accueil et proposer un tuteur (du service territorial de formation)
COMPÉTENCES VISÉES	À la fin de la formation, le stagiaire sera capable de : - concevoir en responsabilité une formation dans l'alternance, - concevoir des documents de formation, - gérer une équipe de formation (formateurs, tuteurs) - s'appuyer sur les outils d'Internet et une plateforme de formation à distance
CONTENUS	- Ingénieries de formation et modalités de transmission - Différents parcours en lien avec les publics cibles - Documentation utilisée : référentiel coordonnateur, référentiels animateur, entraîneur régional, animateur d'école d'arbitrage, animateur et coach Handfit, dirigeant (ressources et parcours coordonnateur sur Campus)
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	- Apports théoriques (documentation) et pratiques - Rencontres avec des professionnels coordonnateurs de formation - Débats et échanges - Mises en situation
RESPONSABLE	Brigitte Blois (CTN)
FORMATEURS	Brigitte Blois, Sandrine Boulesteix, Jacky Brun, Aurore Piot et Patricia Favard (FOAD), Jean-François Collober, Nathalie Delord, Bruno Roland
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	1 module de 4 jours de 26 h (formation transversale) 1 module de 3 jours de 16 h (formation personnalisée : entraîneur, arbitre ou dirigeant) - Temps de formation en structure : 20 h au minimum - Temps en FOAD : 8 h - Tutorat (entretien, en situation, à distance) : 15 h au minimum - Total : 85 h



(© FFHandball / S. Pillaud)

DATES ET LIEUX	· Session 2017, module 2 : 6-8 novembre 2017 à Paris · Session 2018, module 1 : 9-12 avril 2018 à Paris · Session 2018, module 2 : dernier trimestre 2018 à Paris
ÉVALUATION	· Suivre la formation · Participer à toutes les circonstances de formation sur maximum de 2 ans · Attestation par le CTS en charge de la formation, ou le responsable territorial de formation, de la capacité du coordonnateur à gérer un dispositif de formation en responsabilité
CERTIFICATION	Obtention de la carte « Coordonnateur » délivrée par le directeur pédagogique de l'IFFE (durée de validité 5 ans)
TARIFS	· Frais de formation (centre + FOAD) : salariés 750 €, bénévoles 400 € · Frais annexes : déplacements, restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
EFFECTIFS	· Module 1 : 20 personnes · Module 2 : 20 personnes
INSCRIPTIONS	Date limite d'inscription : 3 mars 2017 Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	· Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), ml.manijean@ffhandball.net · Brigitte Blois (PÉDA), b.blois@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Salariés ou bénévoles impliqués dans des actions de formation d'entraîneur, d'arbitre, de dirigeant souhaitant ou faisant partie d'une équipe de formation territoriale
PRÉREQUIS	- Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans) - Être en situation d'animation de séquence(s) de formation attestée par le CTS en charge de la formation et/ou le responsable territorial de formation - Avoir une structure d'accueil et proposer un tuteur (du service territorial de formation)
COMPÉTENCES VISÉES	À la fin de la formation, le stagiaire sera capable de conduire une action de formation en responsabilité (concevoir, animer et évaluer une action de formation, intégrer les ressources des parcours de formation à distance)
CONTENUS	- Stratégies d'intervention en formation - Ressources en lien avec les publics cibles (« Livret de l'animateur », « Kit accueil », référentiel formateur, ressources et parcours du formateur sur Campus des handballeurs)
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	- Apports théoriques (documentation) et pratiques - Rencontres avec des professionnels formateurs - Débats et échanges - Mises en situation
RESPONSABLE	Brigitte Blois (CTN)
FORMATEURS	- Session A : Christine Renard, Laetitia Fiori, Hervé Vigor, Aurore Piot ou Patricia Favard (FOAD), Brigitte Blois, Mourad Ouazir - Session B : Sandrine Boulestiex, Jérôme Briois, Aurore Piot ou Patricia Favard (FOAD), Brigitte Blois, Olivier Weber, Benjamin Chatard, Jérôme Maujean, Patrick Robert
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	1 module de 4 jours : 25 h - Temps de formation en structure : 10 h - Temps en FOAD : 10 h - Tutorat (entretien, en situation, à distance) : 15 h - Total : 60 h
DATES ET LIEUX	- Session A : 27-30 novembre 2017 (en Auvergne-Rhône-Alpes) - Session B : 15-18 mars 2018 à Bordeaux



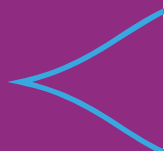
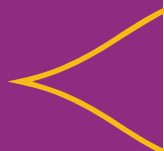
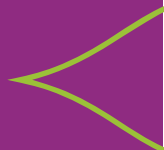
(© FFHandball / S. Pillaud)

ÉVALUATION	· Suivre la formation · Participer à toutes les circonstances de formation sur une durée maximum de 2 ans · Attestation par le CTS en charge de la formation ou le responsable territorial de formation et de l'emploi, de la capacité du formateur à conduire une action de formation en responsabilité
CERTIFICATION	Obtention de la carte « Formateur » délivrée par le CTN ou directeur pédagogique de l'IFFE (durée de validité : 5 ans)
TARIFS	· Frais de formation (centre + FOAD) : salariés 455 €, bénévoles 245 € · Frais annexes : déplacements, restauration et hébergement à la charge du stagiaire <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
EFFECTIFS	15 à 20 personnes par site
INSCRIPTIONS	Dates limites d'inscription : 25 octobre 2017 (session A) et 15 février 2018 (session B) Formulaire d'inscription : http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html
RENSEIGNEMENTS	· Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), ml.manijean@ffhandball.net · Brigitte Blois (PÉDA), b.blois@ffhandball.net



FORMATIONS

JUGES-ARBITRES ET JUGES



PUBLIC VISÉ	Juges-arbitres de grade national appartenant au groupe 4 (G4)
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Être juge-arbitre, qualifié médicalement et inscrit sur la liste de la CCA pour la saison en cours · Accession de l'arbitre régional 1 (R1) ou territorial (T1) ou sur proposition de joueurs performance
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Maîtriser l'arbitrage de rencontres N2F et N3M, en relation avec le référentiel G4 · Organiser sa fonction du juge-arbitre
CONTENUS	· Bilan de la saison passée · Consignes et informations CCA · Rapports de juges-arbitres · Règles de jeu · Technique arbitrage : travail vidéo · Outils d'évaluation mise à jour en lien avec le référentiel de compétences · Entretiens individuels · Environnement et règlements en vigueur
ANIMATEURS SECTEUR	· Secteur Nord-Est : Christian Lostetter · Secteur Sud-Est : Pierre Boyer · Secteur Nord-Ouest : Philippe Michel · Secteur Sud-Ouest : Claude Thepot
ÉVALUATION	· Tests écrits à chaque session (QCM de 30 questions sur règles de l'arbitrage) · Test physique : Shuttle Run
CERTIFICATION / CARTE	Validation de la qualification fédérale « juge-arbitre G4 » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)

DATES ET LIEUX	 Secteurs de formation des juges-arbitres G3 et G4 ● secteur nord-ouest ● secteur nord-est ● secteur sud-est ● secteur sud-ouest · Session de début de saison : 2-3 septembre 2017 (12 h) - sud-est : Sainte-Tulle (04) - sud-ouest : Artigues-Près-Bordeaux (33) - nord-est : Reims (51) - nord-ouest : La Flèche (72) · Session de mi-saison : 24-25 février 2018 (12 h) - Total : 24 h
TARIFS	· Frais de formation, restauration et hébergement : pris en charge par la FFHandball-CCA · Frais de déplacement : pris en charge par le stagiaire
EFFECTIFS	· sud-est : 26 · sud-ouest : 22 · nord-est : 38 · nord-ouest : 42
INSCRIPTIONS	Sur convocation de la FFHandball (commission centrale d'arbitrage)
RENSEIGNEMENTS	Joëlle Marteau (ADMIN), j.marteau@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Juges-arbitres de grade national appartenant au groupe 3 (G3)
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Être juge-arbitre, qualifié médicalement et inscrit sur la liste de la CCA pour la saison en cours · Accession du juge-arbitre groupe 4 (G4)
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Maîtriser l'arbitrage de rencontres N2M et N1F, en relation avec le référentiel G4 · Organiser sa fonction du juge-arbitre
CONTENUS	· Bilan de la saison passée · Consignes et informations CCA · Rapports de juges-arbitres · Règles de jeu · Technique arbitrage : travail vidéo · Présentation fiche d'évaluation mise à jour en lien avec le référentiel de compétences · Entretiens individuels · Environnement et règlements en vigueur
ANIMATEURS SECTEUR	· Secteur Nord-Est : Christian Lostetter · Secteur Sud-Est : Pierre Boyer · Secteur Nord-Ouest : Philippe Michel · Secteur Sud-Ouest : Claude Thepot
ÉVALUATION	· Tests écrits à chaque session (QCM de 30 questions sur règles de l'arbitrage) · Test physique : Shuttle Run
CERTIFICATION / CARTE	Validation de la qualification fédérale « juge-arbitre G3 » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)

DATES ET LIEUX	 Secteurs de formation des juges-arbitres G3 et G4 ● secteur nord-ouest ● secteur nord-est ● secteur sud-est ● secteur sud-ouest · Session de début de saison : 2-3 septembre 2017 (12 h) - sud-est : Sainte-Tulle (04) - sud-ouest : Artigues-Près-Bordeaux (33) - nord-est : Reims (51) - nord-ouest : La Flèche (72) · Session de mi-saison : 24-25 février 2018 (12 h) - Total : 24 h
TARIFS	· Frais de formation, restauration et hébergement : pris en charge par la FFHandball-CCA · Frais de déplacement : pris en charge par le stagiaire
EFFECTIFS	· sud-est : 26 · sud-ouest : 28 · nord-est : 38 · nord-ouest : 34
INSCRIPTIONS	Sur convocation de la FFHandball (commission centrale d'arbitrage)
RENSEIGNEMENTS	Joëlle Marteau (ADMIN), j.marteau@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Juges-arbitres de grade national appartenant au groupe 2 (G2)
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Être juge-arbitre, qualifié médicalement et inscrit sur la liste de la CCA pour la saison en cours · Accession du juge-arbitre groupe 3 (G3)
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Maîtriser l'arbitrage de rencontres D2F et N1M, en relation avec le référentiel G2 · Organiser sa fonction du juge-arbitre
CONTENUS	· Bilan de la saison passée · Consignes et informations CCA : support vidéo, powerpoint, cours magistraux · Technique arbitrage : travail vidéo, échanges sur des thèmes précis · Environnement et règlements en vigueur · Cours sur la préparation physique et hygiène de vie
RESPONSABLE	Gaël Serandour
FORMATEURS	Gaël Serandour, Laurent Reveret et différents intervenants
DATES ET LIEUX	· Session de début de saison : 19-20 août 2017 au CFIDAS d'Eaubonne et 26-27 août 2017 au CREPS de Montpellier (12 h) · Session de mi-saison : 9-11 février 2018 à Noisy-le-Grand (16 h) Total : 40 h
ÉVALUATION	· Tests écrits à chaque session (QCM de 30 questions sur règles de l'arbitrage) · Tests physiques : Shuttle Run · Tests vidéos
CERTIFICATION / CARTE	Validation de la qualification fédérale « juge-arbitre G2 » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)
TARIFS	· Frais de formation (session de mi-saison) : 180 € · Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball-CCA
EFFECTIF	46 stagiaires
INSCRIPTION	Sur convocation de la FFHandball (commission centrale d'arbitrage)
RENSEIGNEMENTS	Joëlle Marteau (ADMIN), j.marteau@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Juges-arbitres de grade national appartenant au groupe 1 (G1)
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Être juge-arbitre, qualifié médicalement et inscrit sur la liste de la CCA pour la saison en cours · Accession du juge-arbitre groupe 2 (G2)
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Maîtriser l'arbitrage de rencontres issues du secteur professionnel, en relation avec le référentiel G1
CONTENUS	· Bilan de la saison passée · Consignes et informations CCA : support vidéo, powerpoint, cours magistraux · Technique arbitrage : travail vidéo, échanges sur des thèmes précis · Environnement et règlements en vigueur · Cours sur la préparation physique et hygiène de vie
RESPONSABLE	François Garcia
FORMATEURS	François Garcia, Alain Dessertenne et intervenants extérieurs
DATES ET LIEUX	· Session de début de saison : 19-20 août 2017 au CFDA d'Eaubonne et 26-27 août 2017 au CREPS de Montpellier (12 h) · Session de mi-saison : 26-28 janvier 2018 à Noisy-le-Grand (16 h) · Session de fin de saison : 1er-3 juin 2018, lieu à définir (12 h) Total : 40 h
ÉVALUATION	· Tests écrits à chaque session (QCM de 30 questions sur règles de l'arbitrage) · Tests physiques : Shuttle Run · Tests vidéos
CERTIFICATION / CARTE	Validation de la qualification fédérale « juge-arbitre G1 » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)
TARIFS	· Frais de formation : 250 € pour la session de mi-saison et 250 € pour celle de fin de saison · Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball-CCA
EFFECTIF	36 stagiaires
INSCRIPTION	Sur convocation de la FFHandball (commission centrale d'arbitrage)
RENSEIGNEMENTS	Joëlle Marteau (ADMIN), j.marteau@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Juges-arbitres, entraîneurs et dirigeant souhaitant devenir juges délégués fédéraux
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Poser sa candidature par courrier
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	Assurer l'encadrement d'une rencontre de D2F et N1M · avant : animation de la réunion technique, renseignement FDME, relation avec les juges-arbitres, contact avec l'organisateur · pendant : régulation des bancs, contrôle travail des officiels de table marque · après : clôture FDME, établissement d'un rapport d'incident
CONTENUS	· Bilan de saison passée · Évolution des groupes · Exigences de résultat vis-à-vis de la mission · Établissement d'un rapport d'incident · Interventions sur les bancs de remplacement · Actions à mener sur milieu hostile · Contrôle du matériel de table · Processus de travail sur FDME et feuille de table · Observations de situations vidéos · Évolution de la fonction du juge délégué · Collaboration avec les secteurs CCA
RESPONSABLE	Alain Desplaces
FORMATEURS	Alain Desplaces + formateurs extérieurs
DATES ET LIEUX	1er-3 septembre 2017 à Noisy-le-Grand (10 h)
ÉVALUATION	· Tests écrits à chaque session (QCM de 30 questions sur règles de l'arbitrage et sur le rôle et missions du juge délégué national) · Mise en situation sur match officiel
CERTIFICATION / CARTE	Validation de la qualification fédérale « juge délégué national » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)
TARIFS	· Frais de formation : pris en charge par la FFHandball-CCA · Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball-CCA
EFFECTIF	34 stagiaires
INSCRIPTION	Candidature par courrier adressé à la FFHandball, à l'attention de la présidente de la CCA précisant parcours sportif, associatif et professionnel ainsi que sa motivation pour la mission
RENSEIGNEMENTS	Joëlle Marteau (ADMIN), j.marteau@ffhandball.net

Juge délégué technique

PUBLIC VISÉ	Juges-arbitres, entraîneurs, dirigeants, juges superviseurs nationaux et juges délégués fédéraux souhaitant devenir juges délégués techniques
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Être juge délégué fédéral et/ou poser sa candidature par courrier
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	Assurer l'encadrement d'une rencontre du secteur professionnel · avant : relations avec l'organisateur, les juges-arbitres, animation d'une réunion technique, contrôle FdME · pendant : régulation des bancs, arrêt match si litige, évaluation du binôme de juges-arbitres, contrôle travail des officiels de table marque · après : clôture antidopage, contrôle FdME, établissement d'un rapport d'incident Réaliser avec les juges-arbitres un entretien d'après-match portant sur leur prestation en vue d'établir un rapport d'observation
CONTENUS	· Bilan de la saison passée · Composition et évolution des groupes · Exigences de résultat vis-à-vis de la mission · Consignes pour améliorer l'évaluation des binômes de juges-arbitres (forme et fond) · Échanges sur l'observation des juges-arbitres · Observations sur mises en situation via séquences vidéos · Mise en pratique sur rencontres (matches amicaux) · Interventions sur bancs de remplacement · Analyse de séquences vidéo
RESPONSABLE	François Garcia
FORMATEURS	François Garcia, Alain Dessertenne + intervenants extérieurs
DATES ET LIEUX	· Session de début de saison : 1er-3 septembre 2017 à Rouen (12 h) · Session de mi-saison : 26-28 janvier 2018 à Noisy-le-Grand (16 h) Total : 28 h
ÉVALUATION	· Tests écrits + vidéo
CERTIFICATION / CARTE	Validation de la qualification fédérale « juge délégué technique » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)
TARIFS	· Frais de formation : pris en charge par la FFHandball-CCA · Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball-CCA
EFFECTIF	24 stagiaires
INSCRIPTION	Faire partie de la liste des délégués techniques validée lors de conseil de promotion annuel
RENSEIGNEMENTS	Joëlle Marteau (ADMIN), j.marteau@ffhandball.net

PUBLIC VISÉ	Juges-arbitres, juges délégués, entraîneurs et dirigeants souhaitant devenir juges superviseurs nationaux
PRÉREQUIS	· Être licencié FFHandball · Être juge délégué technique, juge délégué national, juge-arbitre et/ou poser sa candidature par courrier
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Assurer l'évaluation d'un binôme et d'un juge délégué · Engager des axes de progrès pour des juges-arbitres, juges délégués techniques ou juges délégués nationaux
CONTENUS	· Bilan de saison passée · Évolution des groupes, rappel des exigences de performance · Contenu de la mission du juge superviseur · Bilan des retours vidéo et utilisation du référentiel dans les commentaires, tri et observation d'une rencontre · Évolution de la fiche d'évaluation et son tutoriel, travail des items, illustration, indicateurs · Observations situations vidéos · Communication
RESPONSABLE	Christian Rostein
FORMATEURS	Christian Rostein, Jean-François Collober + intervenants extérieurs
DATES ET LIEUX	9-10 septembre 2017 à Noisy-le-Grand ou 16-17 septembre 2017 à Valence Total : 10 h
ÉVALUATION	Tests écrit et vidéo sur le rôle et mission du juge superviseur national



(© Marc Arnaudy)

CERTIFICATION / CARTE	Validation de la qualification fédérale « juge superviseur » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)
TARIFS	· Frais de formation : pris en charge par la FFHandball-CCA · Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball-CCA
EFFECTIFS	· sud-est : 9 · sud-ouest : 12 · nord-est : 11 · nord-ouest : 14
INSCRIPTION	Candidature par courrier adressé à la FFHandball, à l'attention de la présidente de la CCA, précisant parcours sportif, associatif et professionnel ainsi que sa motivation pour la mission
RENSEIGNEMENTS	Joëlle Marteau (ADMIN), j.marteau@ffhandball.net



FORMATIONS

DIRIGEANTS



Accès aux responsabilités : « Réussir au féminin »

PUBLIC VISÉ	Dirigeantes en responsabilité dans un territoire (ligue ou comité)
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· S'engager et renforcer son engagement au sein du mouvement sportif · Appréhender les stratégies d'accès aux postes à responsabilité · Être dans une dynamique d'évolution et de changement
CONTENUS	· Résistance au changement · Fonctionnement des comportements · Écoute et principes de communication · Principes de la motivation · S'avoir s'affirmer, savoir dire non · Travail d'équipe, caractéristiques d'un groupe · Compétences managériales et gestion des conflits
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques · Débats et échanges · Mises en situation · Accompagnement dans la prise de fonction
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLES	Béatrice Barbusse (membre du conseil d'administration de la FFHandball)
FORMATEURS	Experts de Femix Sports et intervenants extérieurs
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	1 module de 14 h en centre de formation
DATES ET LIEUX	2 sessions en novembre 2017 à Gentilly 2 sessions en mars-avril 2018 à Gentilly



TARIFS	· Frais de formation : 100 € (par la ligue, comité et/ou club concernés) · Frais annexes : – restauration et hébergement = 125 €, sauf demande effectuée auprès de l'OPCA (sur justificatifs) – déplacements : pris en charge par la FFHandball <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
EFFECTIFS	20 personnes
INSCRIPTIONS	Appel à candidatures Date limite d'inscription : 1 mois avant la date de session
RENSEIGNEMENTS	Simon Renouf (ADMIN), s.renouf@ffhandball.net Béatrice Barbusse (PÉDA), b.barbusse@ffhandball.net

Référent QPV / ZRR

PUBLIC VISÉ	Dirigeants, salariés de club agissant en QPV (Quartier Politique de la Ville) ou en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) Pilotes des « pôles services aux clubs » territoriaux.
PRÉ-REQUIS	· Agir ou avoir un projet d'action en QPV ou ZRR. · Être recommandé par son territoire d'appartenance.
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Identifier et valoriser les actions et acteurs handball en QPV/ZRR · Favoriser l'ancrage des clubs dans leur environnement comme des acteurs citoyens par le handball. · Ébaucher la mise en place d'un réseau de clubs en lien avec les territoires · Structurer une politique de services aux clubs QPV/ZRR
CONTENUS	· Échanges de bonnes pratiques. · Présentation de la fédération et de ses actions de services aux clubs. · Freins, leviers, opportunités, besoins des acteurs pour répondre aux attentes des citoyens de leurs territoires par la mise en place d'offre de pratique et de service. · Implication des clubs dans le programme d'animation périphérique de l'EHF Euro 2018. · Comment créer un réseau d'acteur locaux investis et relais.
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques. · Débats et échanges. · Plénière/ Ateliers participatifs
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLES	Thierry Gaillard, Marie-Christine Biojout Hughes Augier (coordonnateur)
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	1 module de 14 h en centre de formation
DATES ET LIEUX	25-26 novembre 2017 en centre de formation (IFFE)
TARIFS	Frais de formation et frais annexes pris en charge par la FFHandball
EFFECTIFS	26 personnes clubs (2 par territoire) et 13 pilotes des pôles services aux clubs
INSCRIPTIONS	Convocation FFHandball
RENSEIGNEMENTS	Hughes Augier (ADMIN), h.augier@ffhandball.net Thierry Gaillard (PÉDA), t.gaillard@ffhandball.net

Référent tuteur service civique

PUBLIC VISÉ	Tuteurs de volontaires service civique via l'agrément national FFHandball ayant participé à au moins une formation tuteur IFFE ou en DDCS .
PRÉ-REQUIS	· Être ou avoir été tuteur d'un ou plusieurs volontaire(s) service civique au sein d'une structure FFHandball agréée. · Avoir suivi une formation tuteur.
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Accompagner la création d'un réseau « relais » auprès des acteurs handball souhaitant ou étant investis dans des projets service civique. · Outiller les futurs référents tuteurs pour un accompagnement de proximité qualitatif. · Identifier la place, le rôle et les missions du référent tuteur dans le réseau territorial et national handball. · Participer au bon fonctionnement de la chaîne qualité autour du dispositif service civique. · Identifier des bonnes pratiques. · Accompagner les structures handball souhaitant s'investir sur le dispositif.
CONTENUS	· Rappel des fondamentaux et des principes du dispositif service civique, et du fonctionnement du dispositif FFHandball. · Démarche, méthodes, et outils d'accompagnement. · L'animation de réseau (pourquoi, comment, quand ?). · Échanges de bonnes pratiques
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	· Apports théoriques (documentation) et pratiques. · Débats et échanges. · Mises en situation.
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLES	Bruno Roland, Sylvie Pascal-Lagarrigue, Marie-Christine Biojout Hughes Augier (coordonnateur)
FORMATEURS	Formateurs d'Unis-Cités et de la Ligue de l'enseignement
DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION	11h30 – Module en centre de formation Les tuteurs sont en situation d'accompagnement/tutorat des jeunes pendant la durée de l'engagement volontaire (8 mois)
DATES ET LIEUX	13-14 janvier 2018 en centre de formation (IFFE)
TARIFS	Frais de formation et frais annexes pris en charge par la FFHandball
EFFECTIFS	26 personnes (2 par territoire)
INSCRIPTIONS	Convocation FFHandball
RENSEIGNEMENTS	Hughes Augier (ADMIN), h.augier@ffhandball.net Bruno Roland (PÉDA), b.roland@ffhandball.net



FORMATION

PRÉPARATION À LA RECONVERSION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

DESJEPS performance sportive mention handball

PUBLIC VISÉ	Sportifs de haut niveau (médaillés olympiques et/ou mondiaux)
MÉTIER	Le DES JEPS permet d'envisager la formation et le recrutement d'entraîneurs à compétences leur permettant de devenir : · entraîneur professionnel, secteur LNH, LFH et ProD2 · directeur technique de club du secteur de la performance · manager de club · cadre technique contribuant notamment à la formation de formateurs de cadres · joueur/joueuse ayant un projet de concours de professorat de sport ou conseiller des APS
PRÉREQUIS	· Avoir plus de 18 ans · Être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau « élite » (FFHandball) · Être médaillé olympique et/ou mondial · Sélection via épreuve écrite et orale (entretien + épreuve vidéo)
OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES	· Préparer un projet stratégique de performance · Piloter un système d'entraînement · Diriger un projet sportif · Évaluer un système d'entraînement · Organiser des actions de formation de formateurs
CONTENUS	Positionnement du stagiaire conduisant à la formation (PIF) pour la signature du diplôme · UC 1 : construire la stratégie · UC 2 : gérer les ressources humaines · UC 3 : diriger un projet sportif · UC 4 : évaluer un système d'entraînement
MOYENS MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	Travaux dirigés, ateliers, séminaires, conférences, séminaires généraux, séminaires thématiques, séminaires techniques, séminaires pédagogiques, séminaires de recherche, séminaires de réflexion, séminaires de gestion, séminaires de gestion générale
ÉVALUATION	L'évaluation est réalisée par le jury de la formation (compagnement-tutorat) : – suivi de la formation (compagnement-tutorat) – faire passer le stagiaire à l'UC – satisfaction du stagiaire par un entretien devant un jury final
CERTIFICATION	· Obtention du diplôme DESJEPS « performance sportive » mention « handball » · Carte professionnelle d'éducateur sportif permettant d'encadrer contre rémunération délivrée par la DRJSCS

FORMATION
INSCRIPTION



(© FFHandball / S. Pillaud)

EN COURS NS CLOSES

	...eurs nationaux) ... (INSEP) ... de formation ... tutorat individualisé ... structure ... total : xx h sur 18 mois
LIEUX	Période 2016-2018 Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) à Paris
TARIFS	· Frais de formation (en centre) : xx · Frais annexes : déplacement, restauration, et hébergement à la charge du stagiaire <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
EFFECTIFS	8 à 10 stagiaires
INSCRIPTIONS	Appel à candidatures
RENSEIGNEMENTS	· FFHandball : — Aurélie Guill (ADMIN), ml.manijean@ffhandball.net — Paul Landré (PÉDA), p.landure@ffhandball.net — Guy Petitgirard (PÉDA), g.petitgirard@ffhandball.net · INSEP : — Catherine N'Guyen (ADMIN), catherine.nguyen@insep.fr — Frédéric Sadys (PÉDA), frederic.sadys@insep.fr



FORMATION

ENÇADREMENT MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

Service santé des équipes de France

PUBLIC VISÉ	Médecins et kinésithérapeutes des équipes de France masculines et féminines
PRÉREQUIS	Être en situation d'encadrement médical ou paramédical d'une équipe de France
COMPÉTENCES VISÉES	· Ajuster et adapter les interventions de médecins ou de kinésithérapeutes au contexte particulier de la pratique de haut niveau et professionnelle en handball · Conserver, dans ce contexte évolutif, un niveau de performance le mieux adapté dans la conduite d'une politique médicale de prévention pour maintenir l'intégrité physique de la joueuse ou du joueur · Décrypter les évolutions de la pratique et s'y ajuster pour apporter aux techniciens et pratiquants les conseils médicaux ou paramédicaux nécessaires à une prévention des accidents traumatiques · Échanger avec les confrères et collègues évoluant pour les clubs ou centres d'entraînements pour assurer une continuité de l'accompagnement médical ou paramédical du sportif · Assurer une cohérence entre les différents environnements d'exercices et permettre l'évolution des modes et conditions de travail dans le milieu de l'entraînement et de la compétition de haut niveau
CONTENUS	· La physiologie de l'activité handball · La médecine spécifique induite par l'activité sportive · La traumatologie spécifique et sa prévention · Les urgences en milieu sportif · La connaissance réglementaire nationale et internationale · La prévention dopage · La communication dans le milieu sportif
CERTIFICATION	Attestation de formation
RESPONSABLES	Gérard Juin (médecin national), Jacques Girardier (commission médicale nationale)



(© FFHandball / S. Pillaud)

FORMATEURS	Cadres médicaux fédéraux et intervenants extérieurs
DURÉE	16 h de formation (2 sessions de 15 h)
DATES ET LIEUX	à déterminer
TARIFS	Prise en charge par la FFHandball
EFFECTIF	23
INSCRIPTION	Convocation FFHandball (commission fédérale médicale)
RENSEIGNEMENTS	· Nolwen Guillou (ADMIN), n.guillou@ffhandball.net · Gérard Juin (PÉDA), g.juin@ffhandball.net

ABONNEMENT 2018
6 NUMÉROS PAR AN

APPROCHES DU HANDBALL

Tous les 2 mois, l'analyse des professionnels sur l'actualité du handball. Stratégie, tactique, analyse des phases de jeu, conseils et perspectives : les techniciens du handball prennent la parole. Ils conseillent, analysent et commentent les championnats en cours et à venir. A l'aide de schémas et d'illustrations, ils vous proposent des situations concrètes à mettre immédiatement en pratique dans vos séances d'entraînement.



ACTUALITÉ

Championnats d'Europe, du monde, tournois de qualification, Jeux Olympiques... Nos spécialistes reviennent et commentent les compétitions passées et à venir.

JOUEUR EN FORMATION

Les spécialistes vous livrent leurs expériences auprès des publics jeunes : sensibilisation à l'arbitrage, fiches de séances d'entraînement... à vous de mettre en pratique !

CÔTÉ TERRAIN

Coaching, gestion de groupe et aspects médicaux pour l'entraînement des adultes.

ESPACE FORMATION

La boîte à outils au service de l'encadrement du handball et tout particulièrement pour les formateurs des formateurs.

PRIX DE L'ABONNEMENT (Participation aux frais d'envoi compris)

France métropolitaine ⁽¹⁾ : 45 €	QUANTITÉ	TOTAL
DOM TOM ⁽¹⁾ : 57 €	QUANTITÉ	TOTAL
Etranger ⁽²⁾ : 80 €	QUANTITÉ	TOTAL

TARIFS SPECIAUX CADRES EN FORMATION (Se rapprocher des formateurs pour bénéficier de la réduction) (Participation aux frais d'envoi compris)

France métropolitaine ⁽¹⁾ : 40 €	QUANTITÉ	TOTAL
DOM TOM ⁽¹⁾ : 50 €	QUANTITÉ	TOTAL

(2) Hors prélèvement, joindre obligatoirement un chèque pour le règlement

☐ M ^{me}	☐ M ^{lle}	☐ M.	Nom : _____	Prénom : _____
Organisme : _____				
Adresse complète : _____				
Code postal			Ville : _____	Pays : _____
Téléphone : _____			e-mail : _____	
Date de naissance : _____			Profession : _____	Activité Handball : _____
Date : _____			Signature : _____	

(1) Ce bulletin d'abonnement est à compléter et à renvoyer, accompagné du règlement, à l'adresse ci-dessous :

FFHB - Abonnements Approches du Handball
16 avenue Raspail - CS 30312 - 94257 Gentilly cedex

Tél. : 01 46 15 03 71 - Fax : 01 46 15 03 60 - www.ff-handball.org - e-mail : approches.hb@ffhandball.net



Conditions générales d'abonnement : Pour les abonnés qui ont fait une demande de prélèvement, l'abonnement sera renouvelé par tacite reconduction (sauf Etranger). Une facture sera émise pour le renouvellement. Les personnes pourront dénoncer l'abonnement en retournant la facture avec mention "Je renonce à mon abonnement" daté et signé. Cette facture devra être renvoyée au plus tard le 15 novembre de chaque année par lettre recommandée. **RÉVISION DES TARIFS :** Les prix des abonnements sont fixés pour l'année 2014. Ils seront révisables annuellement. Dans tous les cas, chaque révision sera notifiée sur la facture. **INFORMATIONS "LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS" :** Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions de sociétés ou d'autres associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos noms, prénom, adresse et n° de licence.

ANNEXES



**Financement de la formation
professionnelle continue (FPC)**

Tarifs des formations 2017-2018

Conditions générales de vente

Responsables et référents IFFE

Financements de la formation...

La convention collective nationale du sport signée par les partenaires sociaux a été étendue par arrêté du 21 novembre 2006, publié au *Journal officiel* le 25 novembre 2006.

Dans ce cadre, les dispositions du chapitre 8 relatives à la formation professionnelle sont applicables à tout groupement sportif relevant du champ d'application de la convention collective et ayant un code NAF suivant : 7990Z – 8532Z – 8551Z – 8559A – 9311Z – 9312Z – 9319Z – 9411Z – 9412Z – 9420Z – 9499Z.

L'objectif est de faciliter l'accès à la formation de l'ensemble des salariés et dirigeants bénévoles des entreprises du secteur.

1. Qu'est-ce que la branche du sport ?

C'est l'organisation politique paritaire qui définit, détermine et propose des orientations générales pour les pratiques de formation pour l'ensemble du sport. Elle détermine les niveaux de collecte et les critères de prise en charge, les actions prioritaires financées, etc., en collaboration étroite avec un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA).

En mars 2015, les partenaires sociaux de la branche professionnelle ont désigné **Uniformalion** pour accompagner les structures de la branche sport dans leurs projets de formation. Un arrêté publié le 21 juillet étend les accords à l'ensemble des structures sportives pour 2016 et 2017.

2. Qui peut bénéficier du financement de la branche ?

Publics prioritaires :

- les actions de formation engagées au bénéfice des **salariés** sont prioritaires,
- les actions de formations engagées au bénéfice des **bénévoles** peuvent être prises en charge dès lors qu'elles s'adressent à des dirigeants bénévoles de structures employeurs et qu'elles sont en lien avec les responsabilités exercées par ce dirigeant bénévole au sein de cette structure (président, secrétaire général, trésorier, vice-président, membre du bureau directeur exécutif).

Uniformalion finance :

- les projets de formation prévus dans le cadre du **plan de formation** (PF) : déposer pour cela sur https://opca.uniformalion.fr/web_prive2/ une demande d'aide financière (DAF) au moins un mois avant la formation ; les actions du plan de formation sont de deux types :

- actions d'adaptation au poste de travail ou liées au maintien dans l'emploi (constituent un temps de travail effectif avec maintien de la rémunération)

- actions de développement des compétences (peuvent se dérouler en dehors du temps de travail avec versement d'une allocation formation)

- les formations des emplois d'avenir dans le cadre du **fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels** (FPSP) notamment dans les structures de moins de 10 salariés et dans le cadre du socle de compétences.

...professionnelle continue (FPC)

CRITÈRES DE PRISE EN CHARGE 2017 * DE PROJETS INDIVIDUELS DE FORMATION

* critères de prise en charge 2018 en cours de définition

FONDS LÉGAUX PLAN DE FORMATION / DEMANDE		
plafond (frais de formation + frais annexes)		1 500 € HT
COÛT HORAIRE PRIS EN CHARGE	action de formation < 70 h	40 € / h
	action de formation > 70 h	25 € / h
	bilan de compétence / VAE	56 € / h
FONDS CONVENTIONNELS FORMATION / DEMANDE		
COÛT HORAIRE PRIS EN CHARGE	accès selon le niveau de contribution de la structure (voir plus loin)	

FRAIS ANNEXES	
Repas	25 € max
Hébergement	110 € max / nuit
Transport :	— SNCF 2 ^e classe
	— avion classe "éco" pour DOM si aucune offre identique n'existe localement
	— voiture à titre exceptionnel (si train inadapté) selon barème fiscal
RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION FORMATION	
peuvent être prises en charge pour les associations de moins de 11 salariés	

Demande préalable : 1 mois avant l'action.

La FFHandball, organisme de formation professionnelle,
est déclarée auprès de Direccte d'Île-de-France depuis le 28/02/1994.
N° d'agrément : 11940343994

La FFHandball est également référencée au DataDock
(référencement qualité pour les OPCA) et notamment par Uniformation
(l'OPCA de la branche sport) depuis le 10/07/2017.



La structure peut accéder aussi :

- aux **financements spécifiques aux dispositifs de la professionnalisation** (contrat de professionnalisation, période de professionnalisation, préparation opérationnelle à l'emploi, formation de tuteurs) selon les critères définis par Uniformalisation.

FONDS DE LA PROFESSIONNALISATION	
PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION	CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
12 € / h	12 € / h

- au dispositif **compte personnel de formation**, dont les modalités de prise en charge sont identiques au plan de formation.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (DAF) UNIFORMATION

mode d'emploi

- Saisir en ligne votre « Demande d'aide financière » (DAF) dans « Votre espace ».
- Saisir une demande par action de formation ; possibilité d'inscrire plusieurs salariés sur une seule demande dès lors qu'ils participent à la même action et à la même date.
- Transmettre la « Demande d'aide financière » à votre délégation régionale, impérativement avant le départ en formation, accompagnée du programme de la formation et du devis. Une entreprise peut déposer plusieurs demandes d'aide financière en respectant un plafond annuel (*voir ci-dessus*).

PAIEMENT DIRECT D'UNIFORMATION DES FACTURES AUX ORGANISMES DE FORMATION

Afin d'éviter une avance de trésorerie, vous pouvez demander, au moment de la saisie de votre demande de remboursement sur « Votre espace », le paiement direct de la facture à l'organisme de formation en cochant lors de votre demande : « Uniformalisation règle directement le coût pédagogique au formateur ».



Uniformal

liste des conseillers

ANTILLES, GUYANE

Guadeloupe

Amandine Sainton

Tél : 05 90 82 16 13, asainton@uniformal.fr

Guyane

Alizée Maline

Tél : 05 94 24 34 57, amaline@uniformal.fr

Martinique

Miguelle Sivatte

Tél : 05 96 60 74 16, msivatte@uniformal.fr

CENTRE-EST

Auvergne

Amélie Duarte

Tél : 0820 205 206, aduarte@uniformal.fr

Rhône-Alpes

Muriel Varziniak

Tél : 0820 205 206, mvarziniak@uniformal.fr

CENTRE-OUEST

Centre

Romain Artiges

Tél : 0820 205 206, rtartiges@uniformal.fr

Pays de la Loire

Émilie Fresne

Tél : 0820 205 206, efresne@uniformal.fr

EST

Alsace

Bénédicte Klarzynski

Tél : 0820 205 206, blmarzynski@uniformal.fr

Bourgogne

Nathalie Chaleur

Tél : 0820 205 206, nchaleur@uniformal.fr

Champagne Ardenne

Grégoire Lefevre

Tél : 0820 205 206, glefevre@uniformal.fr

Franche Comté

Céline Pessin ; Patrice Guilloux

cpessin@uniformal.fr ; pguilloux@uniformal.fr

Tél : 0820 205 206

Lorraine

Didier Bontems

Tél : 0820 205 206, dbontems@uniformal.fr

Grands comptes Est

Catherine Anding ; Patrice Guilloux

canding@uniformal.fr ; pguilloux@uniformal.fr

Tél : 0820 205 206

ÎLE-DE-FRANCE

Île-de-France

Dominique Schutz

Tél : 0820 205 206, dschutz@uniformal.fr

Grands comptes Île-de-France

Myriam Aubron ; Claire Oger

maubron@uniformal.fr ; coger@uniformal.fr

Tél : 01 56 95 03 40

NORD

Nord Pas-de-Calais

Astrid Launay

alaunay@uniformal.fr

Tél : 0820 205 206

Picardie

Frédéric Zubrzycki

Tél : 0820 205 206, fzubrzycki@uniformal.fr

OUEST

Bretagne

Vincent Bourdin

Tél : 0820 205 206, vbourdin@uniformal.fr

Normandie

Olivier Picque

Tél : 0820 205 206, opicque@uniformal.fr

RÉUNION ET MAYOTTE

Réunion & Mayotte

Pierre Grenier

pgrenier@uniformal.fr

SUD

Languedoc-Roussillon

Laurent Muscat

Tél : 0820 205 206, lmuscat@uniformal.fr

Midi-Pyrénées

Fabrice Rousseel

Tél : 0820 205 206, frousseel@uniformal.fr

SUD-EST

Corse

Diane Bedu

Tél : 0820 205 206, dbedu@uniformal.fr

Provence Alpes Côte d'Azur

Bertrand Dumeaux

Tél : 0820 205 206, bdumeaux@uniformal.fr

SUD-OUEST

Aquitaine

Brice Seban

Tél : 0820 205 206, bseban@uniformal.fr

Limousin

Aurélie Dugoulet

Tél : 0820 205 206, adugoulet@uniformal.fr

Poitou-Charentes

Fabienne Monneau

Tél : 0820 205 206, fmonneau@uniformal.fr

3. Organisation de la collecte

La loi du 5 mars 2014 a modifié le cadre des contributions à la formation professionnelle. Il y a désormais **trois types de contributions** ouvrant droit à des financements différents.

La collecte 2018 (sur masse salariale brute 2017) de l'ensemble des contributions relatives à la formation professionnelle *obligatoires* (légales et conventionnelles négociées par la branche) sera réalisée par un OPCA (non déterminé à ce jour par la branche sport).

Les cotisations légales et conventionnelles obligatoires sont à verser *avant le 1^{er} mars 2017* (base masse salariale de l'année N-1).

Les taux définis, selon la taille de l'entreprise, pour chaque modalité de financement couvrent : plan de formation, professionnalisation, congé individuel de formation, compte personnel de formation, Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels. Ils sont complétés par la cotisation CIF CDD.

Les partenaires sociaux se réuniront au cours du second semestre 2016 afin de définir les contributions 2017 et les fléchages de ces fonds et les critères de financement.

Par ailleurs, les versements *volontaires* sont toujours possibles et peuvent être effectués auprès de l'OPCA de votre choix : Agefos PME, Opcalia ou Uniformalion.

Vous pouvez ainsi optimiser votre gestion de la formation et des RH, faire face à vos obligations d'employeurs et accéder à des financements complémentaires.

Rappel des taux de contribution 2017

% de la MSB	Contributions légales 2017						Contributions conventionnelles 2017	Paritarisme	CIF bénévole	Total des contributions versées à Uniformalion
	PLAN DE FORMATION	PROFESSIONNALISATION	CIF CDI *	CPF	FPSP	TOTAL	PLAN DE FORMATION			
TAILLE DES STRUCTURES										
1 à 9	0,4	0,15	nc	nc	nc	0,55	1,05	0,06	0,02	1,68
10 à 49	0,20	0,30	0,15	0,20	0,15	1	0,20	0,06	0,02	1,28

La contribution pour la formation des bénévoles a un minimum de 2 € pour les entreprises de moins de 10 salariés, de 10€ pour les entreprises de 10 salariés et plus, avec un maximum de 5 000 €.

Les entreprises dont la masse salariale brute de l'année N-1 est supérieure à 1 million d'euros peuvent disposer d'un budget. Il est égal à 85 % de la contribution conventionnelle.

* Une contribution légale au CIF CDD est également due par tout employeur, à savoir 1% calculé sur la masse salariale brute des CDD de votre entreprise.

4. Financement de la formation selon le statut du stagiaire

Obtenir un financement, l'affaire de tous... mais surtout la vôtre !

Soyez un acteur de la recherche de votre financement.

Soyez incitateur auprès de votre structure, de votre pôle emploi, etc.

Si l'État participe au financement de la formation professionnelle initiale, aux côtés des conseils régionaux notamment, la formation professionnelle continue relève prioritairement de l'employeur, des branches professionnelles (par l'intervention des OPCA) et des conseils régionaux.

Il existe de nombreux dispositifs variant selon votre situation personnelle, il est donc important que vous commenciez à étudier vos droits dès votre inscription afin d'exploiter toutes les possibilités qui s'offrent à vous. Voici quelques principes à retenir :

- le droit à une rémunération ou à une aide financière ne signifie pas que vous en bénéficiez de façon automatique et les dispositifs ne se cumulent pas de façon systématique ;
- vous devez pour chaque type d'aide remplir les conditions requises ;
- pensez aux éventuels délais pour déposer vos dossiers de demande d'aide ; pendant votre formation, vous n'avez pas le statut d'étudiant : vous êtes stagiaire de la formation professionnelle.

Quelques conseils à retenir

- Commencer très tôt votre recherche, bien avant votre entrée en formation (ex : 6 mois pour un CIF, 3 mois pour un plan de formation...).
- Ne vous contentez pas d'un seul financement.
Certaines prestations (ou aides) peuvent se cumuler.
- Privilégiez les contrats (professionnalisation ou apprentissage) si vous êtes en formation professionnelle initiale : préparer un BPJEPS ou un DEJEPS avec votre club.
- Analyser les différentes informations car vous cumulez peut-être 2 statuts.

Attention : les dispositifs et les informations sont susceptibles de modifications permanentes. Référez-vous au site internet du financeur.

PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

- **Si vous avez entre 16 et 25 ans inclus** et souhaitez préparer un diplôme en alternance :
 - contrat de professionnalisation : contrat de travail assorti d'une formation obligatoire financée par les fonds gérés par les partenaires sociaux.
 - contrat d'apprentissage : contrat de travail assorti d'une formation obligatoire dans un centre de formation d'apprentis (CFA) agréé par le conseil régional. Pour plus de précisions vous pouvez consulter le site de la Fédération nationale des CFA
- **Si vous êtes salarié(e)**
 - plan de formation : ensemble des actions de formation définies dans le cadre de la politique de gestion du personnel de l'entreprise.

- congé individuel de formation (CIF) : après accord de l'employeur, la formation peut être prise en charge par les organismes paritaires agréés (OPCA) pour le CIF.

- période de professionnalisation : période destinée à l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou période de participation à une action de formation dont l'objectif est défini par la Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) dont relève l'entreprise.

— Si vous êtes demandeur d'emploi

La formation professionnelle a pour but de favoriser la reprise d'activité pour des personnes qui connaissent des difficultés sur le marché du travail ou qui souhaitent engager une reconversion professionnelle.

Le financement d'une formation peut être soumis à plusieurs conditions selon les organismes sollicités.

Il convient de distinguer deux éléments : le coût de la formation et celui de la rémunération du bénéficiaire de la formation.

Certains dispositifs prévoient la prise en charge du coût de la formation et celui de la rémunération du stagiaire. D'autres dispositifs ne prennent en compte que le financement de la formation ou que celui de la rémunération du stagiaire. Certaines formations ne sont pas du tout prises en charge.

Renseignez-vous auprès d'un conseiller à l'emploi dans les agences locales de Pôle emploi qui étudiera votre situation personnelle et votre projet avec vous. Les principaux dispositifs sont :

- action de formation financée par Pôle emploi (AFC),
- action de formation préalable au recrutement (AFPR),
- allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE),
- allocation d'aide au retour à l'emploi formation (AREF),
- allocation en faveur des demandeurs d'emploi en formation (AFDEF),
- contrat de professionnalisation pour les plus de 25 ans, inscrits sur la liste des demandeurs d'emploi gérée par Pôle Emploi

— Si vous êtes sportif de haut niveau

Vous pouvez bénéficier de dispositifs spécifiques en matière d'insertion professionnelle. Pour de plus amples informations vous pouvez prendre contact avec le correspondant sport de haut niveau de votre Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).

Le Compte personnel de formation (CPF)

Le compte personnel de formation est une nouvelle modalité d'accès à la formation créée par la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. Il a pour ambition d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser le parcours professionnel.

Le compte personnel de formation (CPF) est ouvert pour toute personne âgée d'au moins seize ans, qu'elle soit en emploi, à la recherche d'un emploi ou accompagnée dans un projet d'orientation et d'insertion professionnelle.

Ces nouveaux droits acquis au titre du CPF sont attachés à la personne. Ainsi les heures de formation inscrites sur le compte demeurent acquises en cas de changement de situation professionnelle ou de perte d'emploi de son bénéficiaire.

Le CPF remplace le DIF (droit individuel à la formation) à compter de janvier 2015. Les heures non consommées au titre du DIF pourront être mobilisées pendant cinq ans dans le cadre du nouveau compte.

Le compte permet de capitaliser des heures de formation à raison de 24 heures par an jusqu'à 120 heures, puis de 12 heures jusqu'à la limite de 150 heures au total. Pour un temps partiel, les heures sont calculées à due proportion du temps de travail effectué.

Les formations éligibles sont :

- **l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences ;**
- **l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE)**
- **le bilan de compétences**

C'est le salarié qui prend l'initiative d'utiliser son compte personnel de formation afin de concrétiser son projet de formation.

· Si la formation se déroule hors du temps de travail, ou si elle vise l'acquisition du socle de connaissances et de compétences, ou lorsqu'elle fait suite à un abondement complémentaire de 100 heures, le salarié n'a pas besoin de l'autorisation de l'employeur.

· Lorsque la formation est suivie en tout ou partie pendant le temps de travail, le salarié doit recueillir l'accord préalable de l'employeur. L'employeur lui notifie sa réponse dans un délai de 30 jours. L'absence de réponse de l'employeur vaut acceptation.

Les partenaires sociaux définissent les formations éligibles au niveau national au sein de la branche sport.

Ces formations permettent d'accéder à un diplôme, un titre professionnel, une certification, un certificat de qualification professionnelle (CQP), des habilitations, etc. Elles constituent la liste des formations éligibles pour un titulaire.

Pour plus d'information : moncompteformation.gouv.fr.

Nouveauté 2017 : le compte personnel d'activité (CPA)

Il comprend le CPF mais aussi le compte personnel de prévention de la pénibilité et le compte d'engagement citoyen. Il recense les activités bénévoles et de volontariat. Il permet d'acquérir des heures inscrites sur le CPF.

Tarifs des formations 2017-2018

Encadrement sportif

FORMATION	DÉROULEMENT	SALARIÉ	BÉNÉVOLE
Entraîneur interrégional de handball mention enfants, jeunes ou adultes	en centre de formation * : 2 modules de 35 h = 70 h en Zone Sud-Est : 3 modules (2 de 30 h et 1 de 20 h) et alternance de 40 h	900 €	490 €
	en alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 50 h		
	total : 120 heures	900 €	490 €
Recyclage EIR	en centre de formation * : 12 h	160 €	100 €
Validité d'expérience EIR	suivi et validation sur place par la FFHandball sur demande auprès de l'IFFE	200 €	
Entraîneur fédéral de handball mention enfants	en centre de formation * : 3 modules de 35 h (1 module/an) = 105 h 455 €/ module pour un salarié et 280 €/module pour un bénévole	1 365 €	840 €
	en alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 55 h		
	total : 160 heures (sur 3 ans)	1 365 €	840 €
Entraîneur fédéral de handball mention jeunes	En centre de formation * : 4 modules de 25 h chacun = 100 h	1 300 €	800 €
	en FOAD : 40 h	520 €	320 €
	en tutorat individualisé en structure : 20 h (prise en charge FFHandball)		
	total : 160 heures	1 820 €	1 120 €
Entraîneur fédéral de handball mention adultes	en centre de formation * : 3 modules de 25 h chacun = 75 h	1 200 €	750 €
	en FOAD : 30 h	480 €	300 €
	en stage collectif tutoré sur épreuve internationale * : 25 h		
	en tutorat individualisé sur une structure de haut niveau * : 30 h		
	total : 160 heures	1 680 €	1 050 €
Master coach	total : 40 heures	à déterminer	
Validité d'expérience EFE, EF) et EFA	un suivi et une validation sur place par la FFHandball	500 €	
Animateur Handensemble	en centre de formation : 1 module de 25 h (frais restauration + hébergement : prise en charge FFHandball)	325 €	175 €
	en centre de formation : 1 module de 30 h (frais restauration + hébergement : prise en charge FFHandball)	390 €	210 €
	en alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 15 h		
	total : 70 heures	715 €	385 €
Animateur Handfit	en centre de formation * : 1 module de 20 h	255 €	160 €
	en FOAD : 10 h	125 €	80 €
	en alternance (autonomie dans la structure, production...) : 20 h		
	total : 50 heures	380 €	240 €

...tarifs des formations 2017-2018

FORMATION	DÉROULEMENT	SALARIÉ	BÉNÉVOLE
Coach Handfit	en centre de formation * : 1 module de 20 h	280 €	180 €
	en FOAD : 20 h	280 €	180 €
	en alternance (autonomie dans la structure, production...) : 30 h		
	total : 70 heures	560 €	360 €
Facteurs-clés de la performance		à déterminer	
Entraînement et performance sélection jeune	total : 28 heures	525 €	
École internationale des entraîneurs	Stage de 3 jours et demi * : 24 heures	à déterminer	
Rendez-vous Georges Petit	Stage de 3 jours et demi * : 20 heures	260 €	160 €
Coordonnateur BabyHand /Handensemble	Stage de 3 jours et demi * : 20 heures	260 €	

* Frais de déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire ou de sa structure.

Formateurs et responsables formation

FORMATION	DÉROULEMENT	SALARIÉ	BÉNÉVOLE
Coordonnateur de formation	en centre de formation : 2 modules (26 h et 16 h) = 42 h (frais de déplacement, restauration et hébergement pris en charge FFHandball)	630 €	336 €
	en FOAD : 8 h	120 €	64 €
	en alternance (autonomie dans la structure, tutorat...) : 35 h		
	total : 85 heures	750 €	400 €
Formateur	en centre de formation : 1 module de 25 h (frais de déplacement, restauration et hébergement pris en charge FFHandball)	325 €	175 €
	en FOAD : 10 h	130 €	70 €
	en alternance (autonomie dans la structure, production...) : 25 h		
	total : 60 heures	455 €	245 €

Personnels fédéraux et territoriaux

FORMATION	DÉROULEMENT	TARIF
BabyHand pour CTS, CTF et dév.	1 module de 20 h (frais de déplacement, restauration et hébergement à charge du stagiaire)	260 €
Rassemblement présidents, DAF, ETR	1 module de 12 h (frais de déplacement, restauration et hébergement à charge du stagiaire)	260 €

Juges-arbitres et juges

FORMATION	DÉROULEMENT	TARIF
Arbitres G4	en centre de formation : 2 sessions de 12 h (frais de restauration et hébergement pris en charge FFHandball)	— frais de déplacement à la charge du stagiaire
Arbitres G3	en centre de formation : 2 sessions de 12 h (frais de restauration et hébergement pris en charge FFHandball)	— frais de déplacement à la charge du stagiaire
Arbitres G2	en centre de formation : 2 sessions (12 h et 16 h) (frais de déplacement, restauration et hébergement pris en charge FFHandball)	2 ^e session : 180 €
Arbitres G1	en centre de formation : 2 sessions (12 h et 16 h) (frais de déplacement, restauration et hébergement pris en charge FFHandball)	500 € (250 € / session)

CONDITIONS TARIFAIRES DES FORMATIONS IFFE

CAS 1

Vous êtes bénévole et licencié au sein d'une structure, club, comité ou ligue et vous souhaitez suivre une formation FFHandball de l'IFFE

À ce titre, vous bénéficiez d'un tarif réduit sur le coût des formations fédérales. Ce tarif préférentiel est rendu possible par des aides attribuées par l'État dans le cadre de la convention d'objectifs et par des fonds propres de la Fédération dans le cadre de ses orientations politiques.

CAS 2

Vous êtes salarié ou dirigeant bénévole (président, secrétaire général, trésorier, vice-président, membre du bureau exécutif de l'association) au sein d'une structure, club, comité ou ligue employeur et vous souhaitez suivre une formation FFHandball de l'IFFE

À ce titre, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de la branche Uniformation dans le cadre du plan de formation.

CAS 3

Vous êtes salarié (notamment dans le cadre d'un emploi aidé) d'une structure, club, comité ou ligue et vous souhaitez suivre une formation FFHandball de l'IFFE ou une formation relative à un diplôme d'État (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS)

À ce titre, vous pouvez bénéficier de différents dispositifs permettant la prise en charge partielle ou totale de la formation (contrat ou période de professionnalisation, plan de formation, congé individuel de formation, dispositif Conseil régional).

CAS 4

Vous êtes demandeur d'emploi et vous souhaitez suivre une formation FFHandball de l'IFFE ou une formation relative à un diplôme d'État (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS)

À ce titre, vous pouvez bénéficier de différents dispositifs permettant la prise en charge partielle ou totale de la formation (dispositif Conseil régional, dispositif Pôle emploi, mission locale).

Conditions générales de vente

relatives aux prestations référencées dans ce guide

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation de la FFHandball, via l'IFFE. Elles ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions et modules du guide des formations 2017-2018.

La signature du formulaire d'inscription emporte, pour le signataire et pour le stagiaire, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

La structure (ou le stagiaire) s'engage à retourner le formulaire d'inscription complet mis à disposition sur le site internet de la FFHandball téléchargeable via le lien suivant : <http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html>

Elle ou il le retourne, par voie électronique ou par voie postale, à l'adresse indiquée, accompagné des pièces requises, avant la date limite d'inscription stipulée sur la fiche action de formation.

Dès réception du dossier d'inscription complet, l'IFFE fait parvenir au stagiaire une confirmation d'inscription, sous réserve de validation par le coordonnateur de formation.

Une fois l'inscription validée et confirmée par le coordonnateur de formation, l'IFFE établit :

- une convention de formation professionnelle conformément aux dispositions de l'article L.6353-2 du Code du travail entre l'IFFE et la personne morale (la structure),
- s'il s'agit d'une action de formation suivie à titre individuel, un contrat de formation conformément aux dispositions des articles L.6353-3 à 6353-7 du Code du travail pour les personnes physiques.

En fonction des besoins identifiés, la convention de formation professionnelle ou le contrat de formation précisera l'intitulé, la nature, la durée, les effectifs, les modalités de réalisation de la prestation, de son déroulement et de sanction de la formation, le prix et ses modalités de paiement.

Ladite convention ou ledit contrat est adressé par l'IFFE en deux exemplaires à la structure ou au stagiaire le cas échéant et doit être retournée à l'IFFE au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Des parcours de formation FOAD et périodes de tutorat pourront être associés. Un protocole individuel de formation FOAD et tutorat sera alors établi et annexé à la convention ou au contrat de formation.

3. CONVOCATION ET ATTESTATION DE STAGE

Une convocation est adressée à la structure et/ou au stagiaire directement 8 jours calendaires avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.

L'attestation de formation ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué, sous réserve du respect des dispositions précisées dans l'article 5.

Elle est envoyée à la structure ou au stagiaire accompagnée d'une attestation de présence.

4. TARIFS

Les tarifs indiqués sont des coûts unitaires nets de taxe (l'IFFE est exonéré de TVA selon l'article 262-ter¹ du CGI en 2017). Ils comprennent les frais administratifs et pédagogiques (supports remis aux stagiaires inclus).

Des frais d'hébergement et de restauration (en pension complète et/ou en demi-pension) sont indiqués séparément pour certains modules, à titre indicatif pour les stagiaires intéressés par ces prestations.

Un devis à valider est envoyé avec la convention ou le contrat de formation par l'IFFE, à retourner signé avec la mention « bon pour accord » par la structure et/ou le stagiaire avec le règlement correspondant.

5. FACTURE ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Toute facture est payable à 30 jours fin de mois.

Pour chaque formation :

- dans le cadre d'une action de formation financée par une personne morale, un acompte de 100% est encaissé avant le début de la formation ; Une facture acquittée d'acompte lui est adressée ;
- dans le cadre d'une formation financée par une personne physique :

- pour les formations dont la durée est inférieure ou égale à 5 jours (consécutifs ou non) : un chèque du montant total de la formation est demandé lors de l'inscription et encaissé à l'issue de la formation ;

- pour les formations dont la durée est supérieure à 5 jours : un acompte de 30% est demandé dès la commande de formation. L'acompte est encaissé à réception du règlement et au plus tôt à l'issue des 10 jours qui suivent la signature du contrat de formation ;

- pour les formations dont la durée excède une saison sportive : le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations (40% à mi-parcours et le restant à l'issue de la formation).

Pour les formations d'une durée supérieure à 5 jours ou qui excède une saison sportive, tous les chèques antidatés correspondants aux échéances de règlement prévues devront être parvenus à l'IFFE, avant la formation. Ils seront débités aux échéances précisées ci-avant. Une facture acquittée est remise au stagiaire à l'issue de la formation (ainsi qu'à l'organisme financeur le cas échéant).

En cas de non-paiement intégral de la facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, l'IFFE se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et/ou à venir ;

Toute formation initiée sera facturée dans sa totalité.

6. RÈGLEMENT PAR UN ORGANISME FINANCEUR (OPCA, Pôle Emploi, Région...)

En cas de paiement par un organisme financeur, le stagiaire ou la structure, est exonéré de tout règlement d'acompte, si un contrat de prestation est conclu entre l'IFFE

...conditions générales de vente

et cet organisme avant le début de la formation.

En cas de prise en charge de la formation par un organisme financeur, la structure ou le stagiaire doit s'assurer de la bonne transmission à cet organisme des instructions nécessaires et reste en tout état de cause responsable du paiement et notamment en cas de défaillance de son organisme financeur dont il est solidaire.

Pour un paiement direct de la FFHandball par l'OPCA de la branche Sport-Uniformation

La structure doit joindre avec la convention de formation, impérativement, une copie de la demande de financement saisie sur le site internet d'Uniformation, où figure notamment la mention « Uniformation règle directement le coût pédagogique au formateur » (FFHandball).

La structure fait tout de même parvenir le règlement total de la formation à la FFHandball, par chèque mais qui n'est pas encaissé (dans l'attente d'une confirmation de prise en charge totale et/ou partielle d'Uniformation auprès de la structure, qui en informe la FFHandball au moment de cette confirmation).

À l'issue de la formation, une ou les facture(s) (si prise en charge partielle par l'OPCA) au nom de la structure sera (seront) délivrée(s) par la FFHandball avec les pièces justificatives nécessaires (attestation de présence et convention de formation). La structure devra faire suivre ces pièces à Uniformation qui règlera directement la FFHandball selon le montant signifié de prise en charge. S'il y a une prise en charge partielle, la structure règlera la différence.

Pour un remboursement du paiement de la structure à la FFHandball par l'OPCA

S'il n'y a pas de demande paiement direct par Uniformation à la FFHandball mais qu'il y a une confirmation de prise en charge partielle ou totale par Uniformation auprès de la structure, celle-ci devra faire parvenir le règlement total de la formation à la FFHandball.

À l'issue de la formation, une facture acquittée sera envoyée par la FFHandball avec les autres pièces justificatives (attestation de présence, convention et attestation de formation) que la structure devra faire suivre à pour règlement du montant de prise en charge signifié.

7. DÉDIT, ABANDON, INTERRUPTION

À l'initiative du stagiaire ou de la structure

Toute annulation ou abandon doit être signalé auprès de l'IFFE par téléphone et confirmé par écrit.

Conformément à l'article L.6353-5 du Code du travail, dans le cadre d'un contrat signé entre une personne physique (le stagiaire qui entreprend une formation à titre individuel et à ses frais) et l'IFFE, le stagiaire peut se rétracter dans un délai de 10 jours à compter de la signature dudit contrat.

À défaut, le stagiaire sera facturé du montant total du coût de la formation.

Dans le cadre d'une convention de formation signée entre une personne morale et l'IFFE, la structure peut résilier

jusqu'à 48h avant le début de la formation du stagiaire.

En cas d'annulation moins de 48 heures avant le début de la formation ou d'abandon de la formation, la structure sera facturée du montant total du coût de la formation. Les sommes ainsi facturées ne pourront être imputées par la structure sur sa participation légale à la formation professionnelle continue.

En cas d'annulation par suite de force majeure, les sommes facturées et encaissées pourront faire l'objet d'un remboursement sur présentation d'un justificatif.

En cas d'abandon dû à une incapacité de poursuivre la formation, le stagiaire ou la structure sera facturé, après présentation d'un certificat médical, au prorata du nombre d'heures passées en formation.

À l'initiative de l'IFFE

L'IFFE se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation si le nombre de stagiaires inscrits est insuffisant ou trop élevé.

L'IFFE s'engage alors à rembourser la totalité du prix de la formation versé (à l'exclusion de tout autre remboursement de quelque nature que ce soit) sauf report de l'inscription pour une date ultérieure après acceptation de la structure et/ou du stagiaire.

8. DISPOSITIONS DIVERSES

Les informations concernant le stagiaire et figurant sur formulaire d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'IFFE.

Les documents mis à disposition du stagiaire demeurent la propriété exclusive de l'IFFE seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents.

En conséquence, le stagiaire s'engage à ne faire aucun usage susceptible de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de l'IFFE et s'engage à ne pas les divulguer à aucun tiers, sans autorisation expresse préalable de l'IFFE.

9. RESPONSABILITÉ

Dans le cadre de son activité, l'IFFE a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile lequel contrat peut être consulté au siège de l'IFFE.

10. DIFFÉRENDS ÉVENTUELS

En cas de contestation ou différends sur l'exécution des présentes, les parties rechercheront avant tout une solution amiable. Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas dans un délai raisonnable, les litiges seront portés devant le tribunal de Gentilly compétent.

Responsables et référents IFFE

Direction IFFE

• Michel Godard

membre du CA FFHandball en charge de l'IFFE
m.godard@ffhandball.net

• Nicolas Barbeau

directeur administratif et financier
n.barbeau@ffhandball.net, 01 75 64 31 70

• Stéphane Debat

CTN, directeur pédagogique IFFE
s.debat@ffhandball.net



Michel Godard, Stéphane Debat, Nicolas Barbeau

Secrétariat IFFE

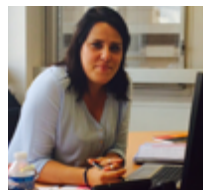
*formations encadrement sportif, formateurs
responsables de formation et sportifs de haut niveau*

• Marie-Lucienne Manijean

assistante IFFE
ml.manijean@ffhandball.net, 01 46 15 03 70

• Aurélie Guillaumat

assistante IFFE
a.guillaumat@ffhandball.net, 01 46 15 03 60



Marie-Lucienne Manijean, Aurélie Guillaumat

Formations « encadrement sportif »

Responsable : Stéphane Debat

Filière « performance-entraînement »

• Max Giagheddu

CTS Corse, responsable EFJ, EFE et formation initiale
m.giagheddu@ffhandball.net

• Jacky Bertholet

CTN, responsable des formations en lien avec PES masculin
j.bertholet@ffhandball.net

• Sébastien Gardillou

CTN, responsable des formations en lien avec PES féminin
s.gardillou@ffhandball.net

• Éric Baradat

EN, responsable des formations en lien avec PES féminin
e.baradat@ffhandball.net

• Paul Landuré

EN, responsable colloque LNH / LFH et Master Coach
p.landure@ffhandball.net

• Guy Petitgirard

EN, responsable EFJ, EFA, DESJEPS
et École internationale des entraîneurs
g.petitgirard@ffhandball.net



Paul Landuré, Guy Petitgirard, Jacky Bertholet, Stéphane Debat



Éric Baradat, Sébastien Gardillou, Max Giagheddu

...responsables et référents IFFE

Filière « animation-développement »

• Macky Biojout

présidente de la commission développement FFHandball
mc.biojout@ffhandball.net

• Pascale Jeannin

membre du CA FFHandball, référente public scolaire
et universitaire
p.jeannin@ffhandball.net

• Thierry Gaillard

CTN, formations Handfit, Handensemble, BabyHand
t.gaillard@ffhandball.net

• Nathalie Delord

Chargée de mission Handfit, Handensemble, BabyHand
n.delord@ffhandball.net, 01 46 15 74 57

• Hugues Augier

Chargé de mission Service civique et citoyenneté
h.augier@ffhandball.net, 01 46 15 03 74



Bruno Roland, Nathalie Delord, Thierry Gaillard, Odile Dubus, Hugues Augier, Marie-Christine Biojout, Daniel Gougeon



Pascale Jeannin

Formations « formateurs et FOAD »

• Brigitte Blois

CTN, responsable formation formateurs et FOAD
« Campus », responsable revue *Approches du handball*
et site « Anim'Hand »
b.blois@ffhandball.net

• Patricia Favard

technicienne formation-FOAD
p.favard@ffhandball.net

• Horta Sylvly Haliba

technicienne formation-FOAD
h.haliba@ffhandball.net

• Aurore Piot

technicienne formation-FOAD
a.piot@ffhandball.net



Patricia Favard, Aurore Piot, Horta Sylvly Haliba, Brigitte Blois

Formations « personnel fédéral »

• Claude Scarsi

membre invité permanent du CA FFHandball
en charge des RH des territoires, c.scarsi@ffhandball.net

• Alain Koubi

vice-président FFHandball
en charge des RH fédérales, a.koubi@ffhandball.net

• Grégory Pradier

directeur des services FFHandball, g.pradier@ffhandball.net



Claude Scarsi, Alain Koubi et Grégory Pradier

...responsables et référents IFFE

Formations « juges-arbitres et juges »

• Sylvie Borrotti

présidente de la CCA
s.borrotti@ffhandball.net

• François Garcia

directeur national de l'arbitrage
f.garcia@ffhandball.net

• Jean-François Collober

responsable des formations arbitrage
jf.collober@ffhandball.net

• Alain Dessertenne

CTN, CNJA
a.dessertenne@ffhandball.net

• Joëlle Marteau

responsable du service compétitions
j.marteau@ffhandball.net



Gilbert Unternaehrer, Michel Caillet, Laurent Barada, Frédéric Belard, Eric Julig, Alain Grocq, Joëlle Marteau, François Garcia, Daniel Costantini, Jean-François Collober, Christian Lostetter, Denis Keller, Pierre Boyer, Laurent Reveret, Alexandre Thieulin, Denis Coquin, Bernard Orth, Edouard Mikolajczyk

Ci-dessous : Sylvie Borrotti et Alain Dessertenne



Formations « dirigeants »

• Alain Jourdan

vice-président FFHandball, en charge de territoires
a.jourdan@ffhandball.net

• Bruno Roland

CTN, responsable formations dirigeants et territoires
b.roland@ffhandball.net



Stéphane Debat, Alain Jourdan, Brigitte Villepreux, Philippe Bouthemy, Marie-Christine Biojout, Michel Godard, Thierry Gaillard, Bruno Roland

Formations « encadrement médical et paramédical »

• Frédérique Barthélémy

présidente de la commission médicale FFHandball
f.barthelemy@ffhandball.net

• Gérard Juin

médecin fédéral national
g.juin@ffhandball.net

• Nolwenn Guillou

secrétaire commission médicale
n.guillou@ffhandball.net, 01 46 15 01 90



Jacques Girardier, Nolwenn Guillou, Gérard Juin, Frédérique Barthélémy



Fédération française de handball – IFFE

16, avenue Raspail, CS 30 312, 94257 Gentilly cedex

Tél : 01 46 15 03 70 – Mail : iffe@ffhandball.net

Site : <http://www.ff-handball.org/formation>

N° Siret : 784.544.769.00028 – Code APE : 9319 Z

Déclaré en tant qu'organisme de formation

N° d'agrément : 11940343994 en date 28/02/94

*Organisme de formation référencé au DataDock
en date du 10/07/17*

(référencement qualité reconnu par les OPCA)